

OAP
0.1

UNESCO ET ZONE TAMPON

METROPOLE DE LYON en partenariat avec la Ville de Lyon et l'UDAP du Rhône



ELABORATION DE RECOMMANDATIONS ET PRECONISATIONS APPLICABLES SUR LE SECTEUR UNESCO - JUIN 2016



ARCHIPAT | 19 rue des Tuileries 69009 LYON | Tel. 04 37 24 71 50 | Fax. 04 37 24 04 69 | contact@archipat.fr
S.A.R.L. d'Architecture au capital de 60 000 € RCS Lyon 435 272 87700026 APE 7111Z

ARCHIPAT

SOMMAIRE

Introduction - Généralités.....	45
--	-----------

Périodes et typologies du site UNESCO	54
--	-----------

Période 1	54
------------------------	-----------

LYON À LA PÉRIODE ANTIQUE : LUGDUNUM, MIROIR DE ROME DANS LES GAULES

Période 2	60
------------------------	-----------

LYON AU MOYEN-ÂGE/RENAISSANCE

Période 3	66
------------------------	-----------

LYON CLASSIQUE ET BAROQUE / XVII^E-XVIII^E

Période 4	80
------------------------	-----------

LYON, PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE : DE LA RÉVOLUTION À 1845

Période 5	90
------------------------	-----------

LYON, SECONDE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE : DE 1845 À 1900

Période 6	97
------------------------	-----------

LYON AU XX^E SIÈCLE : UNE VILLE MAJEURE

Les principes d'aménagement et dispositions spécifiques au site Unesco et sa zone tampon.....	111
--	------------

Dispositions relatives au paysage, espaces publics et espaces extérieurs....	112
---	------------

Dispositions relatives aux immeubles.....	121
--	------------



Centre historique de Lyon - Vue vers le Nord

SITE UNESCO et zone tampon – Site historique de LYON

Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)

INTRODUCTION – GENERALITES

Présentation du site et justifications d'inscription : évolution et développement urbain planifié et continu (de Fourvière à l'est du Rhône) (*Cf frise évolution de la ville pages suivantes*).

Présentation :

La longue histoire de Lyon, fondée par les Romains en tant que capitale des Trois Gaules au I^{er} siècle av. J.-C. et qui n'a cessé de jouer un rôle majeur dans le développement politique, culturel et économique de l'Europe depuis cette époque, est illustrée de manière extrêmement vivante par son tissu urbain et par de nombreux bâtiments historiques de toutes les époques.

Une métropole née d'un site exceptionnel :

Bénéficiant d'une situation territoriale privilégiée, Lyon s'est développée entre deux collines au confluent de la Saône et du Rhône, entretenant une relation étroite avec son site.

Un développement urbain continu et cohérent :

L'urbanisation continue du site au cours de l'histoire ainsi que son développement urbain planifié et cohérent sont les principales caractéristiques de la ville de Lyon, induisant une agglomération centrée sur son site historique.

Le site historique de Lyon est inscrit au titre du Patrimoine Mondial en 1998.

Critères d'inscription :

Critère (ii) :

Lyon représente un témoignage exceptionnel de la continuité de l'installation urbaine sur plus de deux millénaires, sur un site d'une grande importance stratégique, où des traditions culturelles en provenance de diverses régions de l'Europe ont fusionné pour donner naissance à une communauté homogène et vigoureuse.

Critère (iv) :

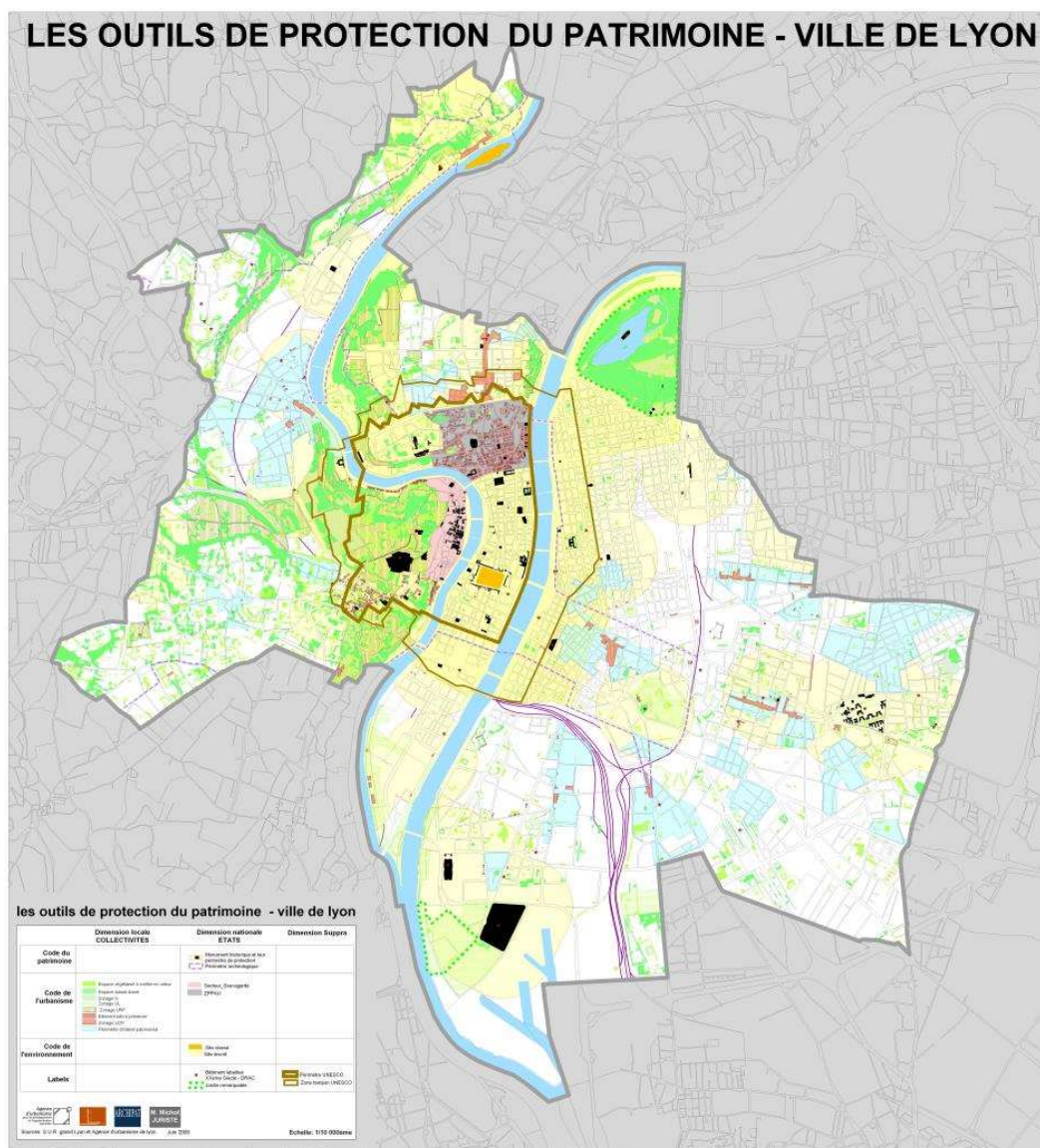
De par la manière particulière dont elle s'est développée dans l'espace, Lyon illustre de manière exceptionnelle les progrès et l'évolution de la conception architecturale et de l'urbanisme au fil des siècles.

Délimitation du périmètre : périmètre rapproché du secteur UNESCO et zone tampon

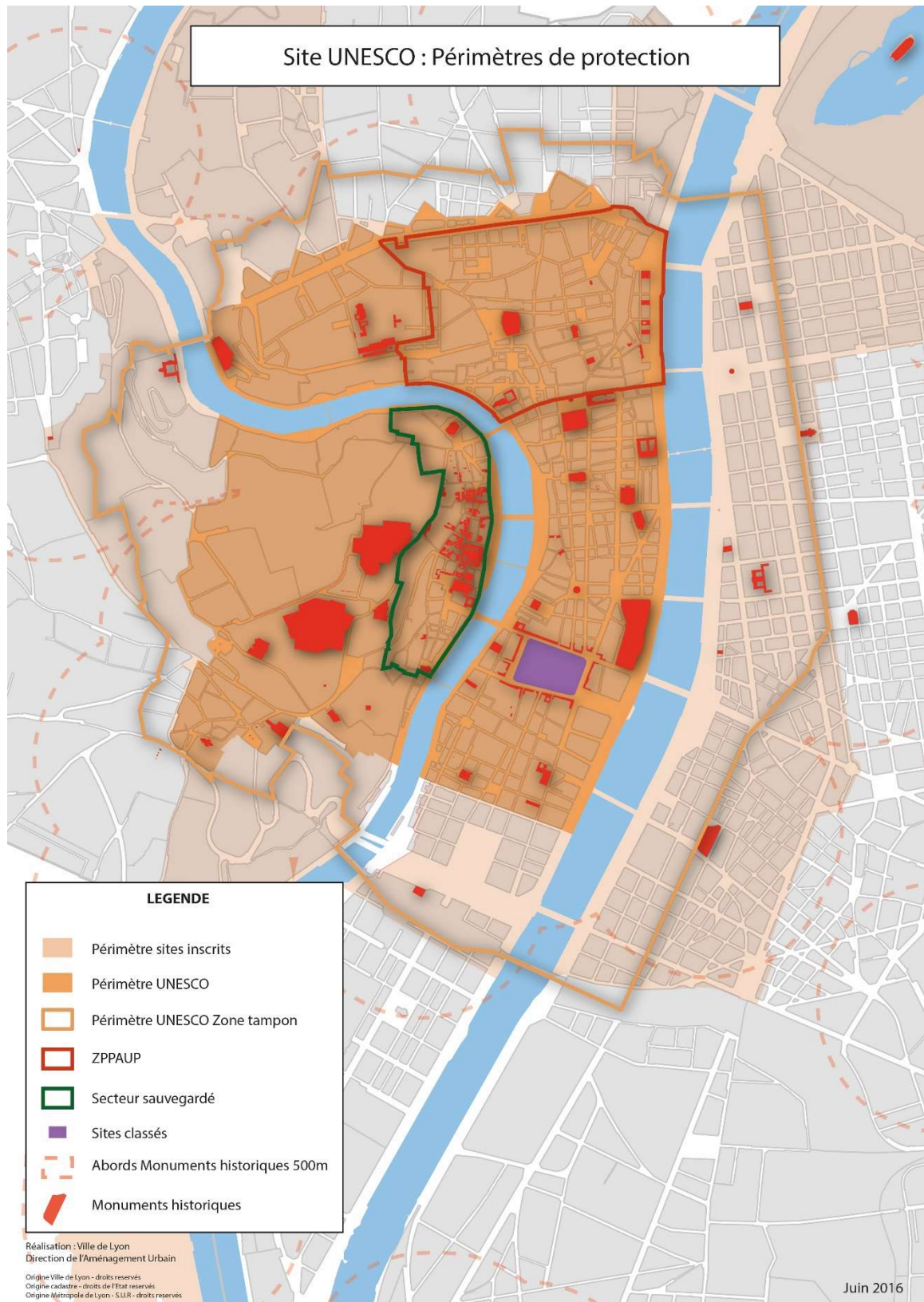
Le secteur UNESCO (427 hectares) et sa zone-tampon périphérique (323 hectares) intègrent un grand nombre d'espaces et d'éléments déjà protégés au titre du code du patrimoine, du code de l'environnement et du code de l'urbanisme.

Font ainsi partie de la zone UNESCO le Secteur Sauvegardé du Vieux Lyon (géré par un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur), la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) des pentes de la Croix-Rousse, en cours de transformation en Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) (servitude d'utilité publique annexée au PLU), des Monuments Historiques (classés et inscrits) et leurs abords, le site classé de la Place Bellecour et les sites inscrits de Lyon et des quais de Saône.

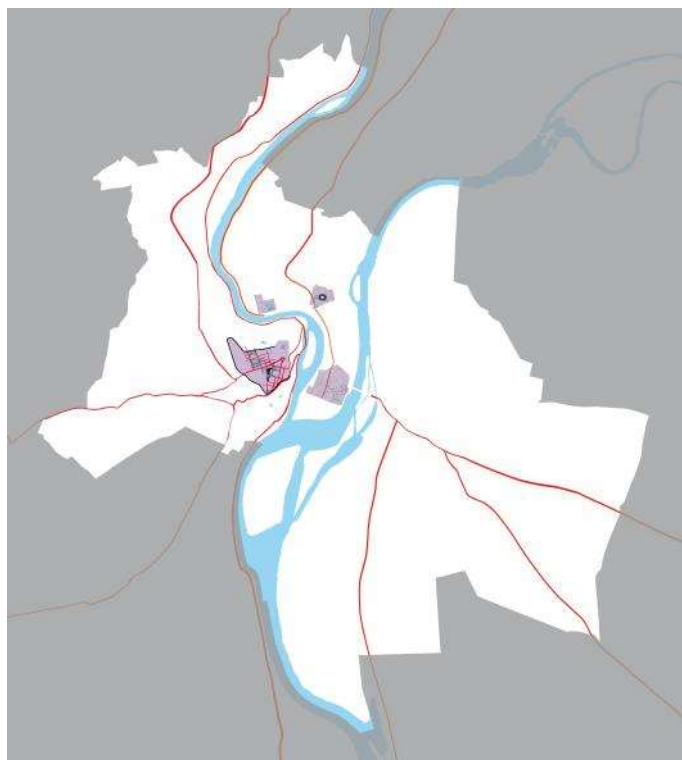
La présente OAP permet au document d'urbanisme d'intégrer des dispositions spécifiques et cohérentes au site UNESCO, et ne modifie pas le champ réglementaire d'application des différents outils de protection dédiés.



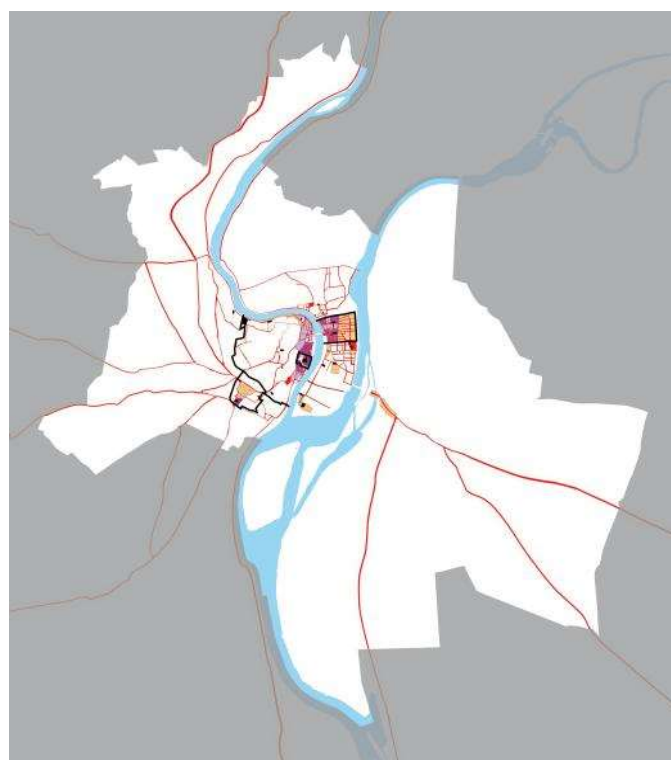
Site historique de Lyon, dispositifs de protection du patrimoine.



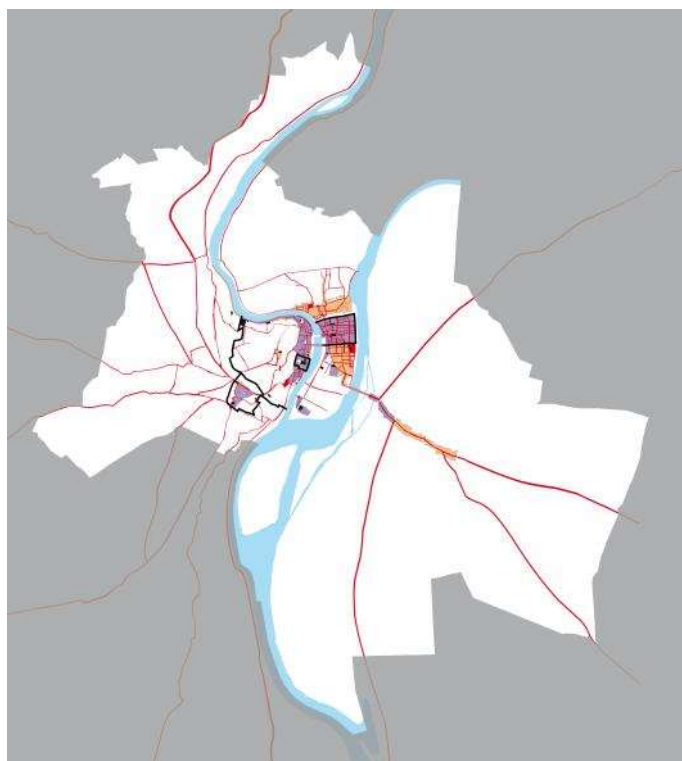
Evolution de la ville de Lyon à travers les siècles : cartographie



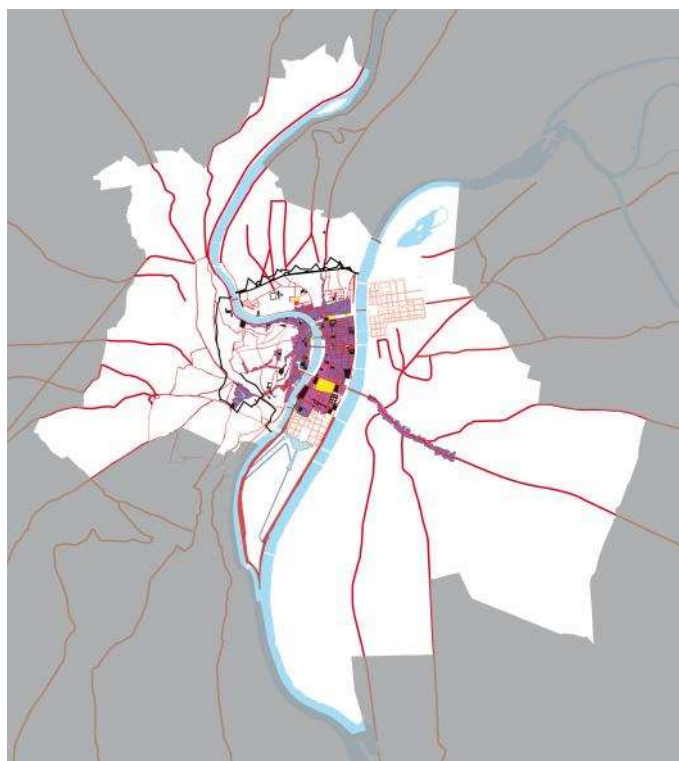
<900 - La ville antique



900-1460 - La ville médiévale



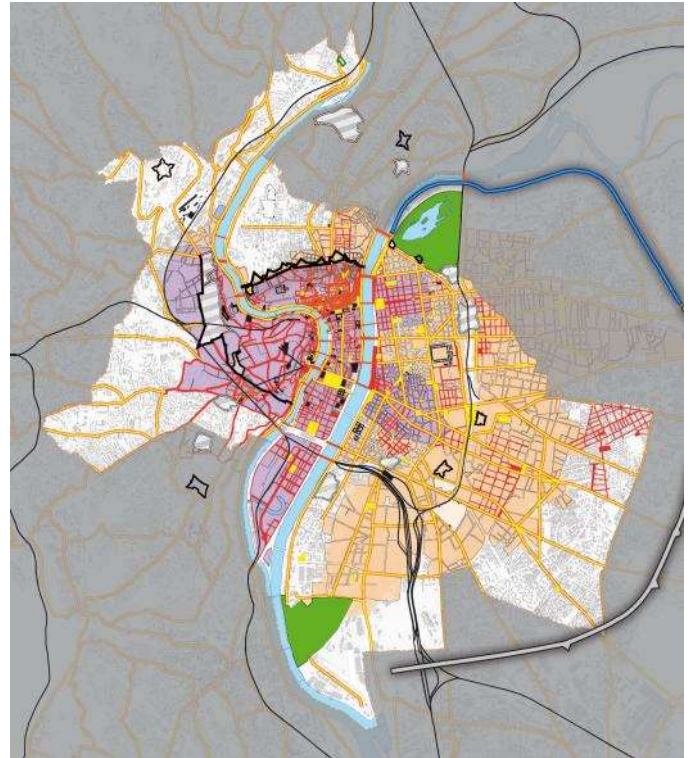
1460-1620 - La ville Renaissance



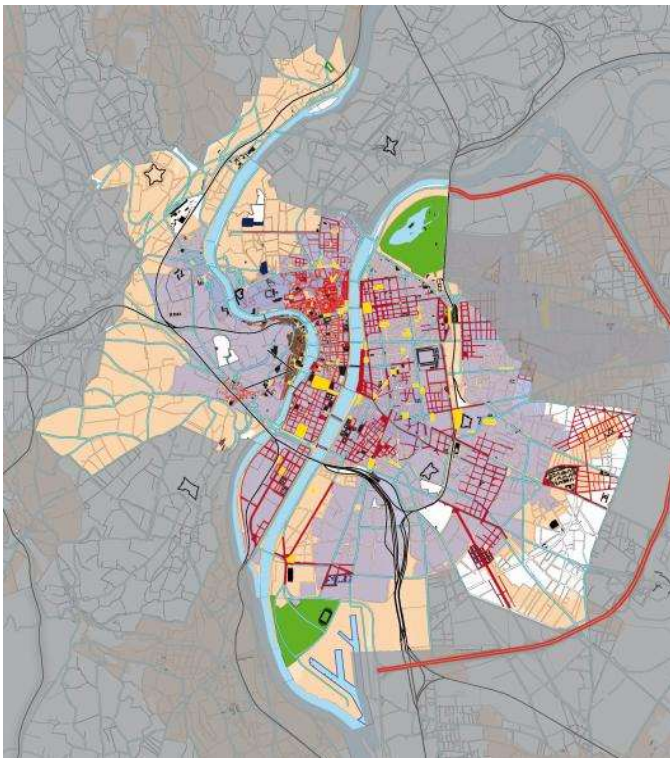
1620-1793 - La ville classique et des Lumières



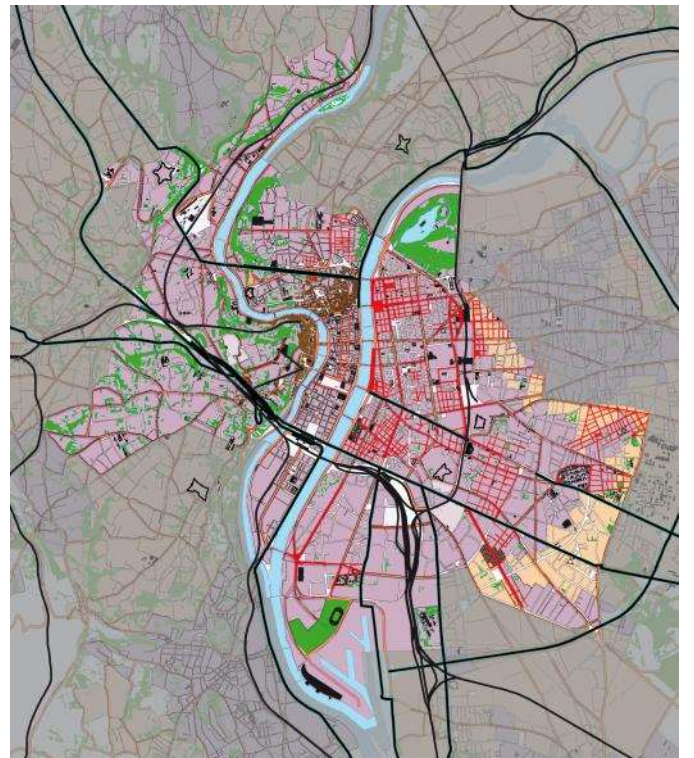
1793-1855 - La ville régénérée



1855-1906 - La ville industrielle



1906-1956 - La ville planifiée



1956-2000 - La ville consolidée

Cartes de datation du site historique de Lyon : issues des travaux universitaires de Bernard Gauthiez

Les plans de datation de Bernard Gauthiez ont été réalisés à partir de recherches en archives complétées d'un travail de terrain. Fruits d'un travail de plusieurs années ils ont été publiés dans la revue Géocarrefour n° 89/4.

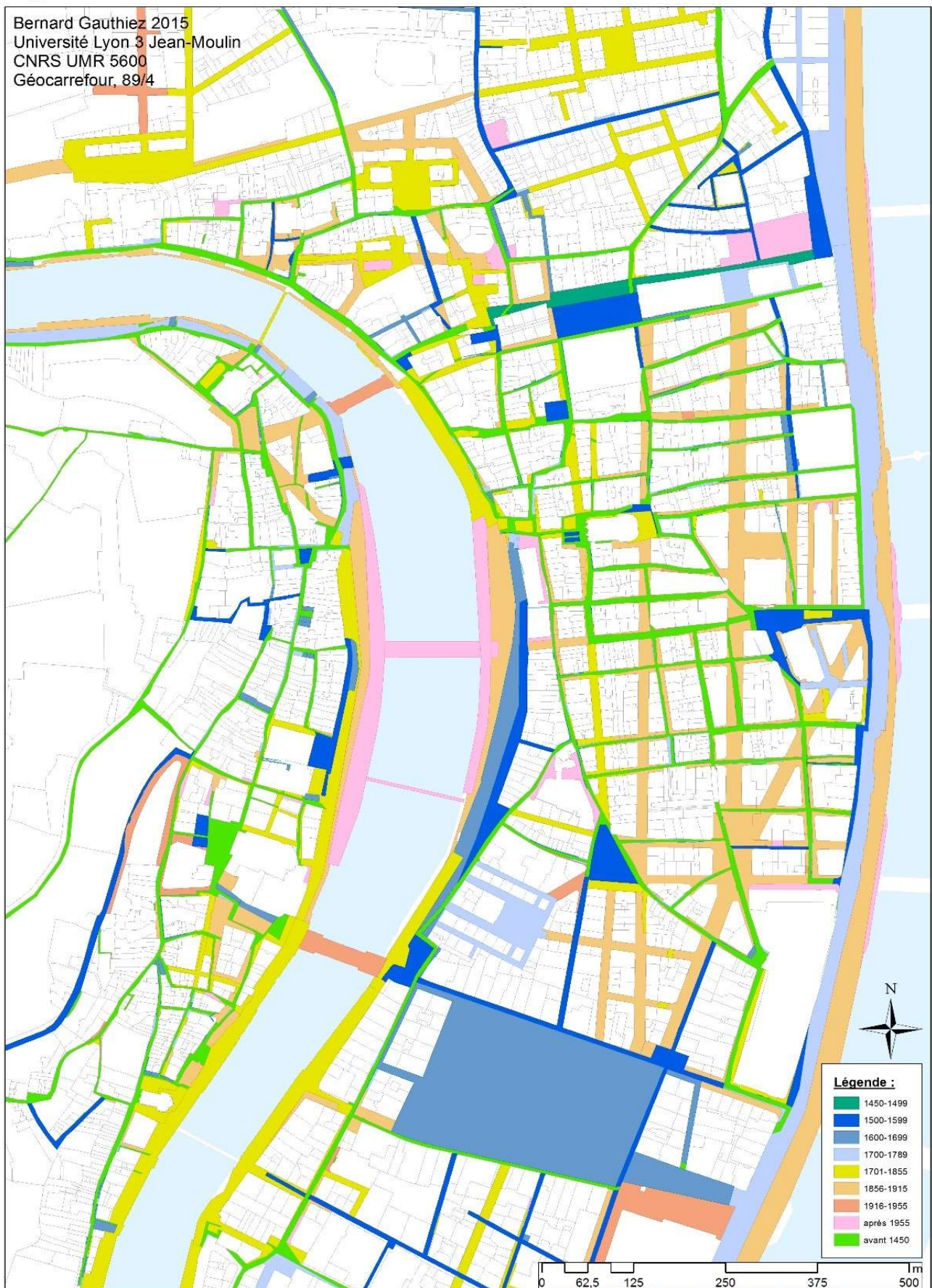
Les trois cartes de datation portant sur les constructions, la voirie et les opérations d'urbanisme donnent une lecture précise de l'évolution et de la reconstruction de la ville sur elle-même.

La mise en relation des trois cartes permet de reconnaître de façon fine des tissus urbains et constructions caractéristiques de leur état d'origine ou hybridés par des reconstructions et réaménagements successifs.

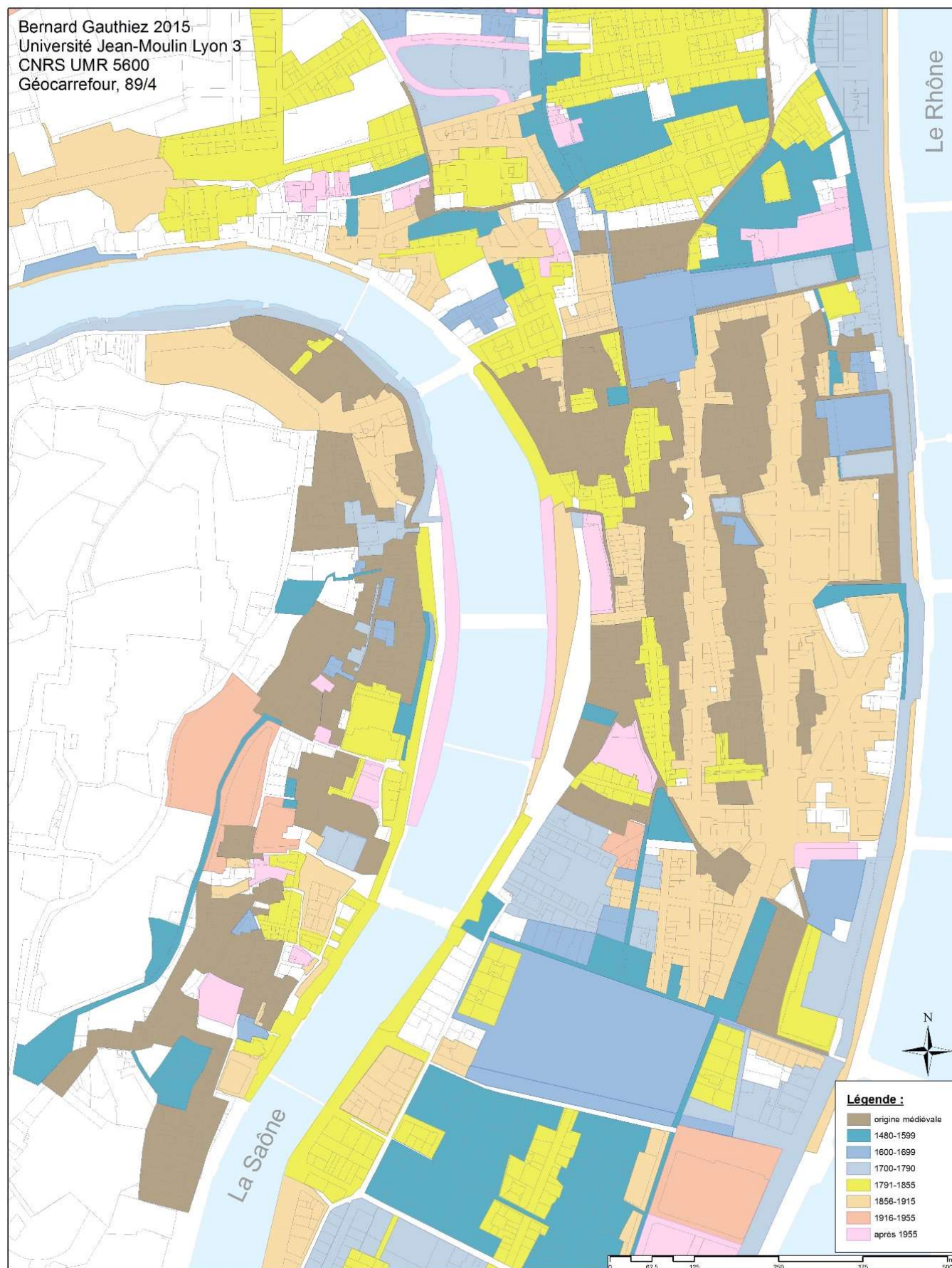
Ces cartes d'un apport incomparable pour l'histoire de la Ville constituent un support précieux pour toute analyse architecturale et urbaine préalable à un projet d'aménagement d'espace public, de restauration, de réhabilitation ou de construction neuve.

Elles permettent pour chaque projet de renvoyer aux typologies architecturales historiques et aux prescriptions correspondantes décrites dans le présent document.

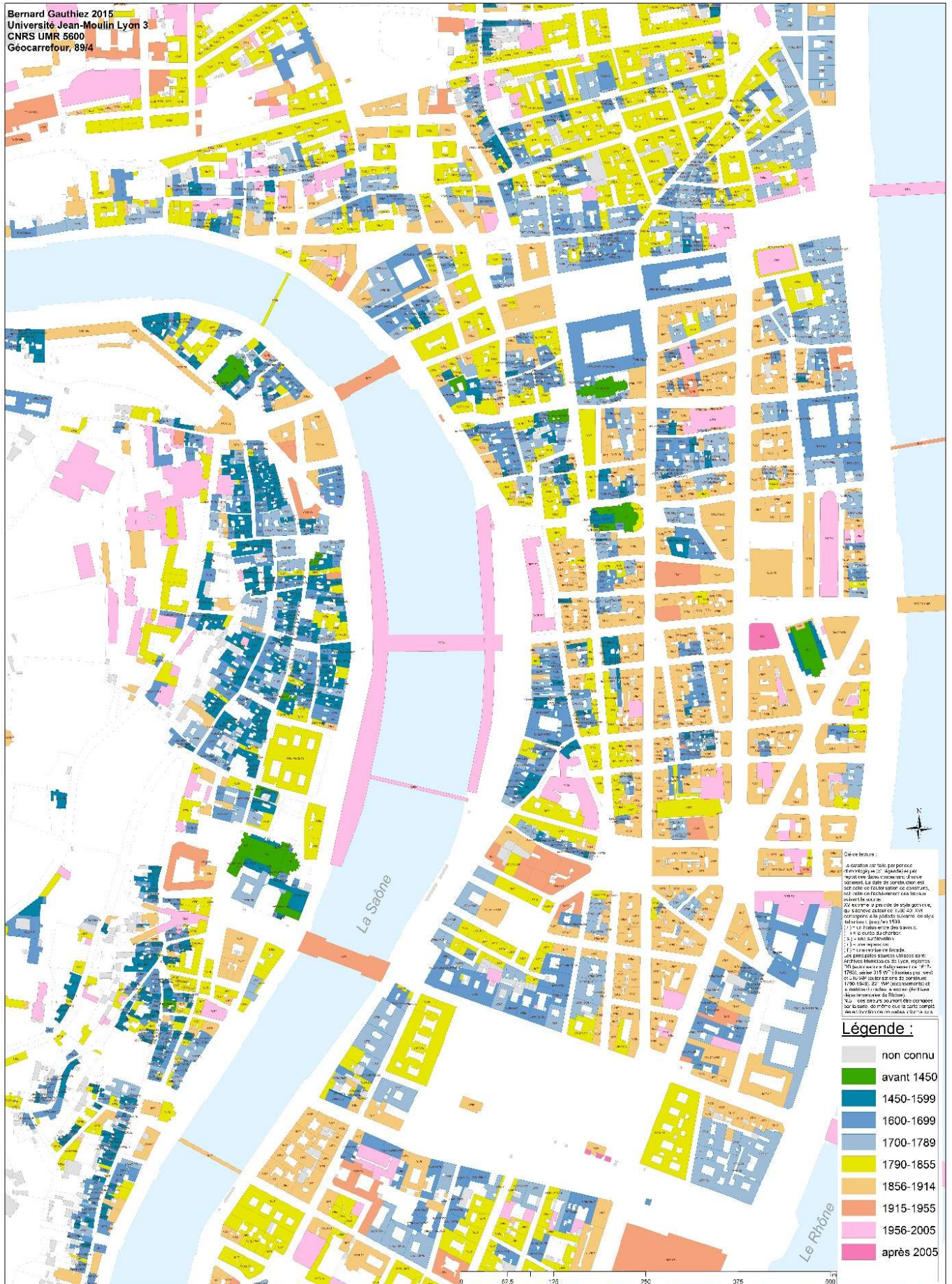
Lyon centre : datation de la voirie



Lyon centre : datation des opérations d'urbanisme



Lyon centre-ville : datation des constructions



PERIODES ET TYPOLOGIES DU SITE UNESCO

1. Période 1 : Lyon à la période antique : Lugdunum, "miroir" de Rome dans les Gaules

I - Repères historiques

C'est sur la colline de Fourvière qu'est fondée la colonie romaine de Lugdunum en 43 avant J.-C. par Lucius Munatius Plancus. Rapidement, elle est désignée capitale de la Gaule lyonnaise et siège de l'administration impériale. Le réseau de voies rayonnant en étoile depuis Lugdunum et desservant toute la Gaule, créé par Agrippa, sera un des facteurs déterminants de l'essor de la colonie.

Le vieux forum (forum Vetus) a donné son nom à la colline.

C'est à Lyon que se développe la première communauté chrétienne, avec les martyrs de 177 et les premiers évêques.

- La ville :

- Capitale des Gaules ;
- Carrefour de circulation, d'échange ;
- Rôle politique et logistique mais aussi économique : ateliers monétaires impériaux.

II - Evolution et développement

- Fondation de la ville, fort développement, entre Fourvière et le bas des pentes de la Croix-Rousse (bourg celtique de Condate ; île Canabae) ;
- Constitution d'un réseau viaire local et national ;
- Construction de grands équipements urbains (aqueducs, nécropoles, fortifications, équipements de loisirs : amphithéâtres, thermes, théâtres).

III – L'urbanisme

Eléments emblématiques :

- Premières fortifications de la ville haute ;
- Le réseau des voies antiques ;
- Le réseau des aqueducs.

Typologies urbaines :

- Un urbanisme marqué par la prédominance des places dans la vie de la cité, de même que par les institutions et établissements publics ;
- Un plan romain type "en damier" transformé pour une meilleure adaptation au site.

IV – L'architecture et l'édifice**Eléments emblématiques :**

- Le théâtre et l'odéon (colline de Fourvière) ;
- Les thermes (colline de Fourvière) ;
- L'amphithéâtre des trois Gaules (1^{er} arrondissement) ;
- L'emplacement du cirque (Fourvière) ;
- Les nombreux vestiges archéologiques sur la colline de Fourvière ;
- Les nécropoles (St Irénée) ;
- Le musée de la civilisation gallo-romaine, par les collections qu'il abrite ;
- Les premiers édifices chrétiens.

Typologies architecturales :

- Maisons à atrium ;
- Maisons à péristyle.

V – Le secteur archéologique de la colline de Fourvière /// Source SAVL

C'est sur la colline de Fourvière que s'implante en -43 av J.C. une colonie de droit romain, fondée par Lucius Munatius Plancus, gouverneur des Gaules et ancien lieutenant de Jules César, le site étant toutefois occupé de façon continue depuis le VI^e siècle avant J.C. Les romains établissent leur colonie au sommet de la colline de Fourvière, la cité occupant par la suite les pentes de la colline de la Croix-Rousse, une partie de la Presqu'île, les bords de Saône, etc.

Lyon, initialement dénommée *Colonia Copia Felix Munatia Lugudunum*, puis **Lugdunum**, deviendra la Capitale des Gaules en 27 av J-C.

D'abord constitué d'habitations de terre et de bois, le noyau urbain primitif pourrait n'avoir couvert que la partie sommitale de la colline (plateau de La Sarra). Le quartier s'articule dès l'origine autour des deux axes d'une trame urbaine orthogonale organisée autour des deux axes majeurs de la rue d'Aquitaine (decumanus maximus, devenu rue Radisson) et de la rue de l'Océan. Le réseau routier, qui a certainement repris un réseau gaulois préexistant à la conquête romaine, a été mis en place par Agrippa, gendre d'Auguste, en 20-18 av. : il faisait de Lugdunum, capitale des Gaules, le quartier général des expéditions en Germanie.

Sur le sommet de la colline occupé aujourd'hui par la basilique de Fourvière, des découvertes anciennes attestent le caractère monumental des vestiges du secteur, également occupé par de riches maisons particulières dont on a dégagé les restes sur plusieurs terrains (clos Jésus-Marie, hospice du Calvaire, clos de la Paix, montée N. de Lange, maison « de la Citerne »...). Un diagnostic mené en 2009 au 4 place de Fourvière a confirmé la présence de fondations monumentales, de peintures murales et d'une citerne.

Dans la « cuvette des Minimes », le quartier de la rue des Farges a été fouillé sur 1 ha entre 1973 et 1981. Créé à la fin du I^{er} et abandonné au milieu du III^e s., il comprend trois terrasses, séparées par des voies nord-sud le reliant aux édifices voisins de l'actuel parc archéologique et occupées par de vastes maisons à atrium et péristyle, deux grands entrepôts commerciaux, une place avec boutiques. Sur la place au sud des thermes, une petite nécropole d'une trentaine de tombes s'installe à la fin du Ve-début du VI^e s. Un ensemble thermal (construit au milieu du I^{er} s. et réaménagé au II^e) est aujourd'hui conservé in situ dans un petit parc archéologique.

L'Antiquaille, dont le nom dû aux découvertes anciennes réalisées fortuitement dès la Renaissance évoque le potentiel archéologique, a fait l'objet lors de son réaménagement de plusieurs opérations archéologiques : elles attestent la présence de vestiges antiques de caractère monumental (voies dallées prolongeant celle du parc archéologique voisin, collecteurs voûtés,

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Antiquité

mur à enduits peints, mur de soutènement à arcades remployé dans les constructions ultérieures, portique (?) et de deux vastes domus avec thermes et jardin datées des Ier-IIIe siècles.

A l'Est, le quartier des théâtres antiques est devenu parc archéologique. Il est composé de trois édifices majeurs :

Le théâtre, construit sous Auguste, pouvait accueillir 10 500 spectateurs. En avant du théâtre, on a retrouvé les traces d'un portique à triple colonnade.

Immédiatement à l'ouest, l'odéon, connu depuis le XVIe s., constitue avec le grand théâtre un couple d'édifices de spectacle exceptionnel dans l'occident romain : la seule autre occurrence connue est celle, proche, de la cité de Vienne. Sa cavea, d'une capacité de 3000 places, entoure une orchestra au superbe dallage polychrome. Il ne peut être antérieur à la fin du Ier s.

Longtemps identifié comme le « sanctuaire de Cybèle », le vaste ensemble qui domine le théâtre est installé sur un secteur qui a livré des traces de l'établissement provisoire des colons de Vienne, rapidement remplacé par des habitations privées de qualité.

Dès l'époque d'Auguste et d'Agrippa, un édifice exceptionnel, tant par ses dimensions que par la qualité de sa construction, y est bâti. Sa situation privilégiée et la richesse de ses aménagements intérieurs autorisent à l'identifier comme un palais, probablement le prétoire du gouverneur de Lyon (celui d'Agrippa ?)...

Un édifice monumental à la fonction mal définie accueille la citerne monumentale constituant le réservoir de l'aqueduc du Gier, édifié au règne d'Auguste.

Le clos du Verbe Incarné, situé sur le point culminant de la colline, est parcouru par les deux axes majeurs de la rue d'Aquitaine et de la rue de l'Océan. Les fouilles y attestent l'existence de plusieurs rangées d'îlots d'habitation, suivant une trame orthonormée qui remonte à la fondation coloniale.

A l'époque augustéenne, le parcellaire est restructuré, les terrasses réaménagées, les pentes des rues régularisées : quelques luxueuses maisons y voisinent avec les habitats modestes d'artisans et de commerçants.

Au début du règne de Tibère, de nouveaux programmes architecturaux sont mis en chantier, incluant en particulier la construction d'un grand ensemble monumental, le sanctuaire municipal du culte impérial, qui était le plus grand de ce type en Gaule. La plateforme bâtie sur des cryptoportiques était occupée par le temple, entouré de portiques et précédé à l'est par une porte.

Dès la 2e moitié du Ier s., une importante campagne d'embellissement est réalisée sur le sanctuaire. Les travaux touchent également les rues, élargies et dallées, l'installation de deux grands collecteurs et d'une fontaine publique (aujourd'hui place de Trion). Les façades longeant les rues sont dotées de vastes portiques.

La trame urbaine ne subit ensuite plus de remaniement, jusqu'à l'abandon du quartier fin IIIe s.

L'existence d'un cirque à Lugdunum est connue par l'épigraphie. Selon une hypothèse récente, les vestiges trouvés rue H. Le Chatelier et rue P.-M. Jaricot et appartenant à un édifice monumental seraient ceux du cirque antique.

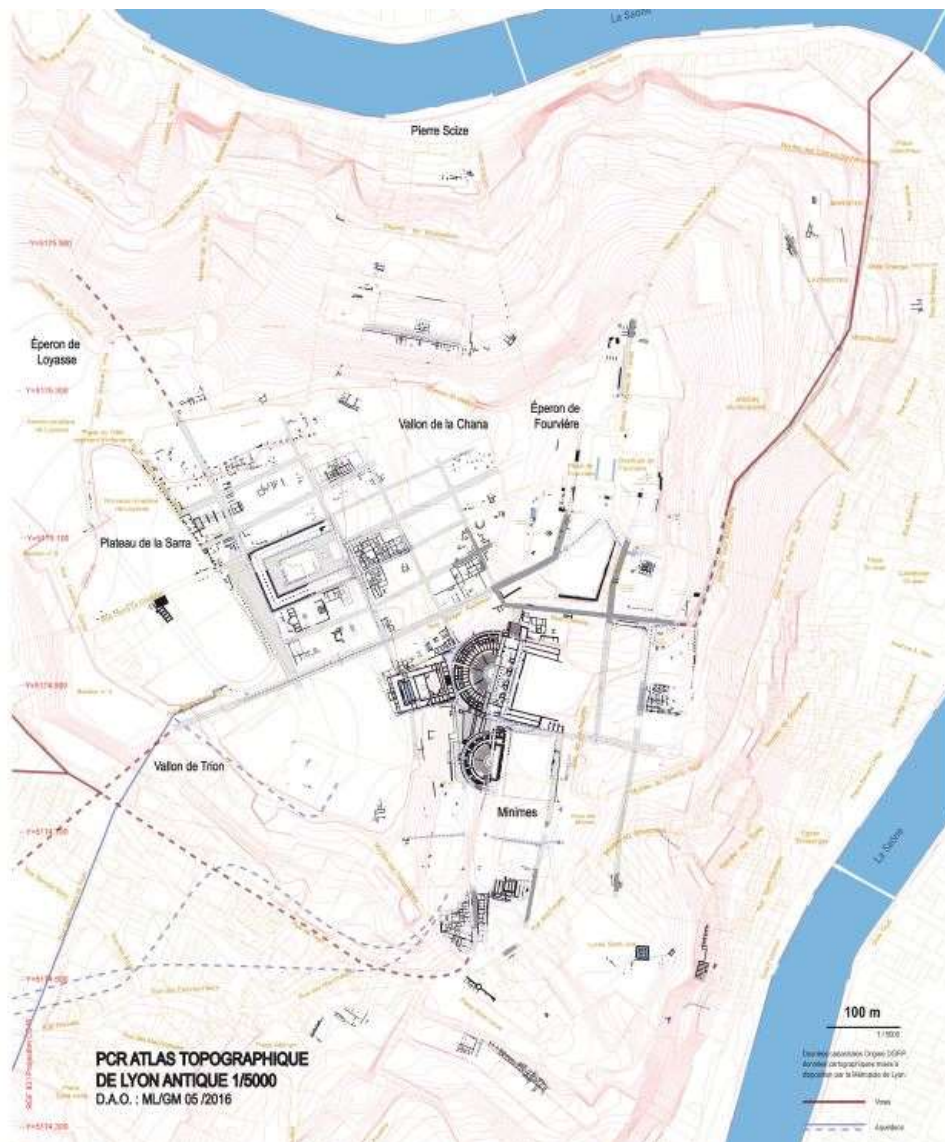
L'aqueduc alimentant le quartier du Verbe Incarné aboutissait rue Radisson, après un parcours de quelque 86 km. Les piles conservées à l'extrémité Ouest de cette rue ont conservé leur exceptionnel appareil réticulé.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Antiquité

Objectifs : Conserver et valoriser les vestiges du site originel

- Préserver au maximum les vestiges enfouis ;
- Assurer la conservation des vestiges mis à jour ;
- Mettre en valeur (lecture et articulation avec les abords de la ville actuelle) les principaux monuments : amphithéâtre des 3 Gaules, parc archéologique de Fourvière...
- Mettre en valeur des voies antiques : conservation des linéaires, continuité des cheminements ;
- Intégrer la trame originelle (qui se révèle peu à peu) du plateau de Fourvière dans les grands projets d'aménagement ;
- Préserver et mettre en valeur les réseaux d'aqueducs et le réseau hydrographique (puits, fontaines, réservoirs...)



Légendes des photos pages suivantes :

- 1 – Amphithéâtre des Trois Gaules, rue Lucien Sportisse, Lyon 1^{er}
- 2 – Théâtre de Fourvière, Lyon 2nd
- 3 & 4 – Aqueduc du Gier, fort de Saint-Irenée – Lyon 5^{ème} (photo page suivante)
- 4 – Mausolées romains, place Eugène Wernert, Lyon 5^{ème} (photo page suivante)

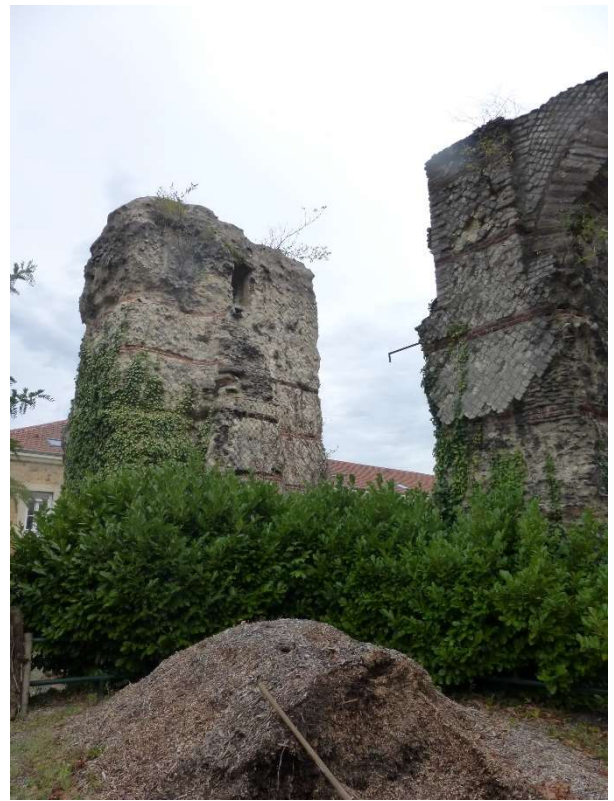
PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Antiquité



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Antiquité



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance

Période 2 : Lyon au Moyen-âge/Renaissance : une cité marchande et religieuse ; un centre économique et politique international

I - Repères historiques

Siège épiscopal, Primat des Gaules, Lyon fut l'une des villes hors d'Italie les plus visitées par les papes, Lyon étant, pendant quelques années, capitale de la chrétienté. Ville marchande puissante, Lyon accueillit à partir du XIII^e siècle un grand nombre de congrégations religieuses nouvelles. Le pouvoir royal fit de Lyon, la base géographique et l'instrument financier de sa politique d'intervention en Italie : institution par Louis XI de quatre foires franches annuelles qui attirent des produits du monde entier (notamment la soie). Apparue à Lyon dès 1472, l'imprimerie profite de cette prospérité croissante. La ville gothique accueillera grâce aux nombreux banquiers venus d'Italie les premières manifestations de la Renaissance.

- La ville :

- Ville d'importance seconde, autonome, indépendante au Moyen-âge ;
- Rattachement à la France en 1312 (15.000 à 18.000 habitants), puis une ville frontière ;
- Puis capitale économique à partir de 1450 : foires marchandes, secteur bancaire, imprimerie (troisième rang européen derrière Venise et Paris), comptoirs italiens, allemands, néerlandais ;
- Apparition de l'industrie de la soie, dans les années 1530 ;
- Fort développement : 25.000 habitants en 1450, environ 70.000 en 1550.

II.1 - Evolution et développement : au Moyen-Âge

- **Structuration globale de la ville contemporaine**
- Régression puis redéveloppement en Presqu'île et rive droite de la Saône ;
- Reconstructions de ponts sur la Saône (pont du Change) et le Rhône ;
- Fortifications (Fossé de la Lanterne aux Terreaux, Quartier Canonial autour de la cathédrale) ;
- Nombreux chantiers d'édifices et complexes religieux ;
- Premiers grands équipements urbains : les Hôpitaux (Hôtel-Dieu).

II.2 - Evolution et développement : à la Renaissance

- Reconstruction progressive de la ville, qui se densifie au cœur de ses fortifications ;
- Transformations / modernisations des fortifications ;
- Destruction des remparts du quartier Canonial ;
- Création d'équipements dédiés à l'enseignement : Lycée Ampère (1519).

III – L'urbanisme

Eléments emblématiques :

- Le tissu urbain du vieux-Lyon (rue du Bœuf, Juiverie, Saint Jean, 3 Marie, Saint Georges...) et de la presqu'île (de l'arbre Sec, Mulet, Pléney, Mercières, Platière, Lanterne, Port du temple) ;
- Les "montées" ; notamment la Montée de la Grande-Côte, la montée du Gourguillon ;
- Le parcellaire médiéval lié à ces édifices, parcelles étroites et profondes intégrant cours et traboules ;
- La Place Bellecour, créée par le Baron des Adrets ;
- Les fortifications et enceintes (ville, quartier cathédral, Saint-Just, mur Saint-Sébastien).

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance

Typologies urbaines :

- Un urbanisme spontané, hérité pour une part de la période antique ;
- Des rues tracées par les flux de déplacements et contraintes par le site (dénivelés, rivière et fleuve, points de passages : bacs, ponts, portes fortifiées) ;
- Des rues sinueuses et peu larges (quatre à six mètres) bordées d'édifices étroits, élancés et profonds ;
- Les places traduisent un besoin de rassemblement ponctuel. Elles ne sont pas nécessairement liées à la valorisation d'un élément particulier. Elles peuvent héberger un élément monumental ou utilitaire (statue, fontaine, puits, buste, etc.) mais celui-ci ne sera qu'assez rarement placé au centre de l'espace, mais plutôt rejeté sur un côté.

IV – L'architecture et l'édifice**Contexte architectural :**

- Une ville de contact entre influences méditerranéennes (romanisante) et de l'Europe du Nord (gothicisante) ; la Renaissance étant importée par les marchands Italiens puis par les nobles français partis "guerroyer" ;
- Une ville de maçonnerie enduite, dense, aux immeubles très hauts et aux façades très percées, en lien avec la grande qualité des matériaux locaux, disponibles en abondance.

Eléments emblématiques :

- Le baptistère (Haut Moyen-âge, vestiges archéologiques) ;
- Le château de Pierre-Scize (Xème siècle puis modernisé, détruit) ;
- La Manécanterie (X-XIème siècle) ;
- La basilique Saint-Martin d'Ainay (vers 1107) ;
- Le porche de l'église Saint-Pierre (XIIème siècle) ;
- Les églises Saint-Paul et Saint-Bonaventure
- La primatiale Saint-Jean et le quartier canonial (1160-1481) ;
- L'église Saint-Nizier (1303-1580, XIXème siècle) ;
- Les premières "Maisons des Champs" sur les Balmes, appartenant aux négociants : forte présence des Florentins, des Génois, des Siennois, des Allemands (XV, XVIème siècle) ;
- Les édifices civils composant les quartiers Saint-Jean, Saint-Paul, Mercière, Pêcherie, Saint-Vincent, Saint-Georges : maison Thomassin (XIII, XV, XVIème siècle et ultérieurs), hôtel de Gadagne (1527), maison Debourg (début XVIème siècle), hôtel de Bullioud (XV, XVIème siècles), hôtel de la Couronne (fin XVème), etc.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance

Objectifs :

- Maintenir l'organisation urbaine, tissu dense, parcellaire en lanière, système des cours / traboules ;
- Valoriser les limites : anciennes fortifications : murailles et emplacement des « portes » ;
- Conserver et valoriser les édifices de qualité (Cf. typologies), notamment les pieds d'immeubles très ouverts, les cours et tours d'escaliers, les baies à meneaux et traverses...
- Relier ces tissus urbains au paysage (balmes et cours d'eau).

Typologies architecturales :

L'immeuble « monofamilial » puis « multifamilial » : XV-XVIème siècle

- **Matériaux et structure :** Immeubles subsistants à structure en pierre : maçonneries en moellons de pierre jaune des Mont d'Or, enduites, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat. Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive ;
- **Circulations et organisation parcellaire :**
 - *Parcelle :* longue et étroite (5 à 7,50mètres) ; bâtiment placé sur rue.
 - *Organisation du bâti :* L'accès à la cour ou au jardin se fait par une allée couverte sous voûtes rejetée sur un côté de l'édifice. L'allée couverte ou la cour commande l'escalier desservant les étages. Durant la croissance de la ville (1450-1570) les jardins et grandes cours seront bâties, les immeubles surélevés. L'escalier sera alors doté d'une galerie voutée, desservant les deux corps de bâti à chaque étage ;
 - *Escaliers :* En vis et pierre, dans la majorité des cas. Souvent placé en semi hors d'œuvre, parfois intégré au bâti. Dans le vieux Lyon, l'escalier peut dépasser l'immeuble en hauteur et symboliser une « tour de guet » ;
- **Toitures :**
 - Toiture deux pans, faible pente (28-30%; panne sur refend), couverture tuiles creuses canal en terre cuite, à forts débords (renvoi de la pluie sur le milieu de la rue), débords ayant été réduits au XIX^e siècle ;
- **Façades :**
 - *Ordonnance :* Rez-de-chaussée à arcades surmonté d'un ou deux étages carrés identiques et parfois d'un étage sous comble ou d'un galetas à fenêtres carrées ;
 - *Composition :* Compositions irrégulières. La symétrie n'est pas recherchée. Les travées peuvent être désalignées, d'espacement irrégulier, et sans rapport avec l'organisation du rez-de-chaussée (pas de superposition des pleins et des vides). Immeubles étroits, usuellement deux à quatre travées. Les façades peuvent être très percées, les travées inexistantes ou minimales ;
 - *Modénatures :* Enduits au mortier de chaux. Décors gothiques (arcs brisés, arcades en anse de panier, ogives, accolades, etc.) puis d'influence italienne, pseudo-antiquisante (mascarons, arcs en plein cintre, pilastres, réinsertion des ordres romains, etc.). Les encadrements de fenêtres constituent l'essentiel des décors.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance

- **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Baies verticales à croisée (traverses et meneaux) ou demi-croisée (traverse) de pierre divisant l'embrasure en quatre ou deux compartiments inégaux ($1/3 - 2/3$). Elles peuvent tendre vers le carré. Linteau droit ou en arc brisé pouvant former tympan (maison Thomassin). Encadrement usuellement très mouluré (tores et listels, bases prismatiques, etc.). L'appui de fenêtre est constitué par un cordon filant mouluré régnant sur la façade ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Menuiseries bois, usuellement ouvrant sur l'extérieur par des charnières horizontales, ou fixes, parfois à guillotine. Les menuiseries sont individualisées par compartiment. Typiquement, les menuiseries inférieures supportent un papier huilé, les menuiseries supérieures un papier huilé ou un verre serti dans une structure plomb diagonalisée (vitrail). Fermeture à targette. Parfois, simple volet.
 - *Occultations* : Volets (intérieurs) pleins, usuellement individualisés pour chaque compartiment de croisée.
- **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : Pieds d'immeubles très ouverts sur les rues commerçantes, moins ailleurs. Arcades en anse de panier, parfois en arc surbaissé. Typiquement, deux arcades en anse de panier et une porte sur un côté composent le pied d'immeuble XV-XVI siècle, en pierre jaune ou blanche.
 - *Encadrements de porte* : en pierre de taille, moulurés, intégrés dans les soubassements.
 - *Menuiseries de portes* : A lames croisées de largeur irrégulière, cloutées, souvent basses. Peu d'impôsts ;
 - *Devantures* : en bois positionnées à l'extérieur, en deux ouvrants horizontaux, l'ouvrant bas servant à l'exposition de la marchandise, l'ouvrant haut à sa protection ;
- **Transformations ultérieures** : Surélévations de plusieurs étages, transformation du galetas en étage carré, suppression des croisées à traverse et meneaux, agrandissement des embrasures de fenêtre par le bas, suppression des volets, ajout de lambrequins, jalousies et persiennes. Installation d'ascenseurs. Ces immeubles peuvent avoir fait l'objet de réalignements, entraînant dépose de la façade et repose de l'ancienne en retrait, ou reconstruction « contemporaine » (XIX^e siècle).

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance



- 1 – Place du Gouvernement, Lyon 5^{ème}
- 2 – Montée de la Grande Côte, Lyon 1^{er}
- 3 – Impasse de la Platière, Lyon 1^{er}
- 4 – Rue Mercière, Lyon 2^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

Moyen-âge, Renaissance



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVII^{ème}, XVIII^{ème} siècle

Période 3 : Lyon classique et "baroque" / XVII^e-XVIII^e : la ville pré-industrielle

I - Repères historiques

Le tissage de la soie introduit à Lyon en 1536, resté longtemps lié à la soierie italienne, s'émancipe au XVIII^e avec la « Fabrique » Lyonnaise. Les grands travaux d'urbanisme sont initiés avec les plans d'extension de Perrache et Morand.

- La ville :

- Une ville disposant d'une autonomie limitée, suite à l'édit de Chauny (1595), sanctionnant la participation active de la ville à la Sainte-Ligue ;
- Une ville en déclin suite aux guerres de religion, ne retrouvant une certaine prospérité qu'au XVIII^{ème} siècle ;
- Une affirmation progressive de l'industrie textile (soies) aux dépens des secteurs traditionnels de l'imprimerie et de la banque, affaiblis par les Guerres de Religion ;
- Une ville surpeuplée.

II – Evolution et développement

- Nombreuses implantations religieuses à partir des années 1580, afin d'affaiblir la présence protestante ;
- Forte augmentation démographique nécessitant la construction ou reconstruction d'équipements : Hôtel-Dieu, Hôpital de la Charité, nombreuses églises ;
- Volonté d'étendre la ville en lien avec la pression démographique et l'enrichissement bourgeois : quartier Saint-Clair, projets de Morand, de Perrache. Les gains se font sur la Saône et le Rhône : premiers quais, comblements ;
- Equipements et espaces publics : Hôtel de Ville, Loge du Change, aménagement de la place Bellecour.

III – L'urbanisme

Eléments emblématiques :

- Aménagements de ponts permettant le franchissement du Rhône vers la rive gauche (pont Morand en 1771), multiplication des ponts sur la Saône ;
- Premiers quais hauts et ports aménagés, demeurant ponctuels : quai de Retz (1741), de Saint-Clair (1760), quai Monsieur (1772), chaussée Perrache, port Saint-Clair, port du Roi, port Saint-Antoine, etc. ;
- Le tissu urbain du Lyon XVIII^e (rue Royale, grande rue des Feuillants, rue des remparts d'Ainay, rue Auguste Comte, rue de la Charité, rue Boissac, Place Bellecour (1627) etc.). ;
- La place des Terreaux.

Typologies urbaines :

- La ville reste sur un tissu médiéval qui ne se développe vraiment qu'au XIX^e siècle.
- Le plan type des quartiers ou villes nouvelles est le plan en damier (plan Morand, Saint-Clair) ;
- Invention et diffusion des « Promenades » ultérieurement déclinées en boulevards, quais, mails arborés ;
- Les rues nouvelles sont rares, droites et rectilignes, mais peuvent encore être étroites ;
- Les quais du Rhône, bâtis de façades alignées et ordonnées, sont les ambassadeurs de la ville ;

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

- Au sein de la ville ancienne, les opérations sont très limitées : élargissements réduits de voiries existantes, alignements de façades, petites opérations ponctuelles opportunes ;
- Les opérations privées deviennent importantes : Saint-Clair.

IV – L'architecture et l'édifice**Contexte architectural :**

- Nouveaux matériaux : diffusion à grande échelle des fers forgés, des verres de moyennes et grandes dimensions, exploitation de nouvelles pierres (choins de Villebois courant XVIII^e siècle) ;
- Début de la centralisation : l'Académie royale d'architecture (1671) diffuse le classicisme français sur l'ensemble du territoire, forte résistance Lyonnaise ;
- Période d'innovations se diffusant lentement sur le territoire : porte-fenêtre, art des ferronneries, escaliers suspendus, croisées de bois puis fenêtres à battants ; disparition des escaliers en vis et des fenêtres à croisées ; amélioration du chauffage ;
- Redécouverte de l'Antiquité grecque, introduisant de nouveaux ordres et fondant le néo-classicisme (église Saint-Vincent) ;
- Une succession de mouvements : classique, rocaille, puis néoclassique en lien avec la redécouverte de Pompéi et d'Herculanum dans les années 1740.

Eléments emblématiques :

- Nombreux couvents, églises et clos : Carmes Déchaussés (archives départementales du Rhône, section ancienne), Chartreux, Oratoriens, Visitandines, Clarisses, Capucins, Dames de Saint-Pierre (1659-1689) ; église Saint-Polycarpe (1665-1670, façade de 1756), église Saint-Vincent (1759-1789), chapelle de la Trinité (1617-1622) ;
- Quelques grands programmes publics : Hôtel de Ville (1645-1651, 1700-1705), Loge du Change (1745-1780), Hôtel-Dieu (petit dôme, 1622-1636 ; façade sur Rhône et grand Dôme 1741-1749), Hôpital de la Charité (1622, détruit), Hôtel du Gouverneur (rue Boissac, 1620, détruit), Palais de Roanne (reconstruction en 1639, détruit), façades de la place Bellecour (1717, 1726, détruites) Grenier d'Abondance (1722-1728) ;
- Rares hôtels particuliers : quartier d'Ainay, place Bellecour : hôtel de Varey, Hôtel de Villeroi, hôtel de Lacroix-Laval, hôtel de Varissan, etc.
- Premières « maisons de Soyeux » : maison Tolozan (1741).

Objectifs :

- Poursuivre la mise en valeur et le réaménagement des quais et des places majeures
- Restaurer et valoriser les grands édifices publics et hôtels particuliers
- Conserver et valoriser les édifices de qualité (Cf typologies, notamment les pieds d'immeubles, les cours et passages, les modénatures et ouvrages des baies, ...).
- Valoriser les anciens clos religieux.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVII^{ème}, XVIII^{ème} siècle

Typologies architecturales :

L'immeuble de rapport : XVII^{ème} siècle

- **Matériaux et structure** : Immeubles subsistants à structure en pierre : maçonneries en moellons de pierre des Mont d'Or, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat. Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive, à la française (tant plein que vide) ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Majorité d'immeubles de reconstruction, pouvant englober deux parcelles bâties étroites. Parcelles plus larges (10 à 17mètres – 50pieds) demeurant profondes ;
 - *Organisation du bâti* : Le bâtiment principal est placé sur rue, le bâtiment secondaire sur cour. L'accès à la cour se fait par une allée couverte sous voûtes rejetée sur un côté de l'édifice. L'allée couverte ou la cour commande l'escalier en vis et la galerie desservant les étages. Ponctuellement, galerie traversant les deux édifices et communiquant avec d'autres immeubles ou cours (traboules) ;
 - *Escaliers* : En vis et pierre, tardif. Souvent placé en semi hors d'œuvre, parfois intégré au bâti. Le ou les derniers étages peuvent être desservis par un escalier de bois. L'escalier droit rampe sur rampe, « à l'italienne » de même que l'escalier « à la lyonnaise » fait son apparition. Paliers et repos sur voutes d'arrêtes. Les galeries sont courantes, accompagnées de rambardes en fer forgé aux motifs courbes spiralés ;
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente (panne sur refend), couverture tuiles creuses terre cuite, à forts débords (renvoi de la pluie sur le milieu de la rue), débords ayant été réduits au XIX^e siècle ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Rez-de-chaussée à arcades en plein-cintre surmonté de deux à quatre étages carrés et parfois d'un étage sous comble ou d'un galetas à fenêtres carrées. Rez-de-chaussée et étages carrés peuvent ponctuellement être séparés par un bandeau ou une corniche. Hiérarchie des étages, premier étage « noble » dit « droit » ;
 - *Composition* : Compositions se régularisant. La symétrie est recherchée. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées. Les rez-de-chaussée intègrent la composition de la façade (pleins et vides superposés). Façades étroites ou plus larges atteignant couramment cinq à six travées. Le ratio plein sur vide augmente dans le courant du siècle et les trumeaux s'élargissent. Les cages d'escalier rampe sur rampe peuvent s'éclairer sur la façade et impacter les compositions. Les angles peuvent être soulignés (statues et niches, pierres d'angle) ;
 - *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux. Décors à motifs renaissants majoritaires : pilastres, frontons, clés de voutes saillantes, entablements, arc en plein cintre, etc. Des corniches de baies régnaient ou non sur la façade sont présents. Les encadrements et croisées sont simples. Le rez-de-chaussée fait l'objet d'un soin particulier, notamment les encadrements de porte, très travaillés.
- **Baies et fenêtres** :
 - *Encadrements* : Baies verticales à croisée ou demi-croisée de pierre divisant l'embrasure en quatre ou deux compartiments inégaux (1/3 – 2/3). Elles peuvent tendre vers le carré.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

- Linteau droit. Encadrement et croisées très simples et sans moulures. L'appui de fenêtre est constitué par un cordon filant mouluré régnant sur la façade. Parfois, des corniches moulurées sont présentes, la fenêtre tend à s'individualiser progressivement (apparition de trumeaux réguliers). En fin de siècle, l'apparition de la fenêtre à la française conduit au remplacement des croisées pierre par des croisées bois ;
- *Menuiseries de fenêtres* : Menuiseries bois, usuellement à guillotine ou fixes, parfois s'ouvrant sur l'extérieur par des charnières horizontales. Les menuiseries sont individualisées par compartiment. Typiquement, les menuiseries inférieures supportent un papier huilé, les menuiseries supérieures un papier huilé ou un verre serti dans de petits bois. Le verre se diffuse dans les constructions soignées. Fermeture à l'aide de targettes ou d'espagnolettes. En fin de siècle, apparition de la fenêtre à la française, dotée de croisées bois ;
 - *Occultations* : Volets (intérieurs) pleins, usuellement individualisés pour chaque compartiment de croisée. Les menuiseries de fenêtre sont placées très près du nu de la façade, de manière à permettre la fermeture du volet dans l'embrasure.
 - **Pieds d'immeubles** :
 - *Soubassements* : Pieds d'immeubles très ouvert sur les rues commerçantes, moins ailleurs. Arcades en anse de panier, en arc surbaissé, plus rarement en plein cintre. Typiquement, deux arcades en anse de panier ou surbaissé et une porte sur un côté. Sur les immeubles plus larges, la porte sera centrée, encadrée de deux arcades de chaque côté. Le pied d'immeuble est travaillé : claveaux d'arc apparents, nombreux et de petites dimensions, clés de voûtes saillantes. Prédominance de la pierre de Saint-Fortunat (grise, coquillée) ;
 - *Encadrements de portes* : ouvragés : jambages, entablements et frontons, jambages et arc en plein cintre, tympans percés d'oculus, etc.
 - *Menuiseries de portes* : Portes bois dites « à compartiments » d'abord simples puis évoluant vers un style « classique » à cadres, octogones et crossettes. Multiplication des impostes sous voûte en plein cintre ainsi que des oculi en entablement, fermés par des ferronneries ;
 - *Devantures* : en bois positionnées à l'intérieur, en deux ouvrants horizontaux, ouvrants vers l'intérieur ou à coulisse ;
 - **Transformations ultérieures** : Surélévations de plusieurs étages, transformation du galetas en étage carré, suppression des croisées à traverse et meneaux, abaissement des appuis de fenêtres, suppression des volets, ajout de lambrequins, jalousies et persiennes. Installation d'ascenseurs. Ces immeubles peuvent avoir fait l'objet de réalignements, entraînant dépose de la façade et repose de l'ancienne en alignement, ou reconstruction « contemporaine » (XIX^e siècle).

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



- 1 – Montée de la Grande Côte, Lyon 1^{er}
- 2 – Rue de la Monnaie, Lyon 2^{ème}
- 3 – Rue de la Platière, Lyon 1^{er}
- 4 – Quai de Bondy, Lyon 5^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

L'immeuble de rapport classique ou rocaille : 1710-1760

- **Matériaux et structure** : Immeubles à structure en pierre : maçonneries en moellons de pierre des Mont d'Or enduites, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat. Apparition de la pierre de Villebois : soubassements, linteaux, frontons, bandeaux, etc. Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Parcelles et bâtiments larges, en alignement sur rue. Ponctuellement reconstructions au sein d'îlots et génération d'immeubles sans façade sur rue ;
 - *Organisation du bâti* : L'allée centrale ou latérale, voûtée d'arêtes ou non, mène usuellement à une cour dallée de moyenne ou grande dimension pouvant intégrer des dépendances : écuries, citerne, puits, pompe. L'allée commande la cage d'escalier. L'îlot peut compter plus de deux corps de bâti en épaisseur. L'espace urbain ou privé est hiérarchisé (façade principale, façade secondaire, cour principale, cour de service) ;
 - *Escaliers* : Prédominance des escaliers rampe sur rampe à mur noyau central, rampe sur rampe à deux noyaux ou dits « carrés » à quatre noyaux. Paliers et repos carrelés sur voûtes d'arêtes ou monolithiques (pierre de Saint-Fortunat). Les escaliers sont usuellement dans œuvre mais ouverts sur cour (petit ou grand côté). Ferronneries ouvragées. Les galeries sont moins nombreuses ;
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente (panne sur refend), couverture tuiles creuses terre cuite, à débords intermédiaires ou faibles, corniche bois. Apparition ponctuelle de lucarnes et de toitures mansardées à revêtement ardoises ou tuiles vernissées ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance tripartite : soubassement, corps, couronnement : soubassement de hauteur intermédiaire comprenant un rez-de-chaussée surmonté de trois à quatre étages carrés et usuellement d'un étage sous comble à surcroît éclairé de fenêtres carrés. Les entresols apparaissent et intègrent le soubassement, la hiérarchie des étages est affichée (balcons de taille décroissante, travée centrale affirmée). Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille). Hiérarchie des étages se traduisant par une simplification des modénatures et une diminution des hauteurs sous plafond ;
 - *Composition* : Compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges, de cinq à neuf travées, en nombre impair. Les trumeaux sont larges. Les verticales sont affirmées, les avant-corps sont employés mais demeurent peu communs. Les angles peuvent être soulignés (statues et niches, pierres d'angle). Apparition des balcons, placés sur la travée centrale ;
 - *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux. Décor français classique tendance rocaille mais demeurant sage et discret en façade : agrafes, clés, coquilles, mascarons. Soubassements et couronnements sont soignés et concentrent les éléments de décor.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

- **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Baies rectangulaires, très élancées et verticales. Encadrements simples à arcs segmentaires surbaissés typiques de la période. Chambranles fins et peu affirmés, agrafes ponctuelles ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Les progrès de la menuiserie permettent la diffusion d'un modèle occupant la totalité de l'embrasure : les croisées de pierre deviennent obsolètes. La structure fixe de ces menuiseries forme dans un premier temps une croisée de bois, qui disparaîtra par la suite. Les carreaux de verre sont de petites dimensions (15x15 environ) et maintenus par des petits bois. Le papier huilé reste présent sur les constructions pauvres ou les parties peu nobles (cages d'escaliers, cours). Ouvrants usuellement à guillotine, mais apparition de la fenêtre à deux vantaux verticaux ouvrant vers l'intérieur (sans croisées de bois). La fenêtre est verticale, haute. L'allège basse fait entrer la lumière et nécessite un garde-corps en ferronnerie. La porte-fenêtre se diffuse et permet une augmentation du nombre de balcons, centrés sur la façade. Fermeture à espagnolette, parfois crémone. Fenêtres placées proches du nu de la façade. ;
 - *Occultations* : Volet de bois, intérieur. Modèle pouvant être articulé de manière à se rabattre contre le tableau. Peut reproduire les motifs de boiseries de la pièce.
- **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : en pierre de taille pouvant intégrer un entresol. Baies de grande hauteur, monumentales, à linteau en arc surbaissé. Les arcs sont habituellement réduits aux deux sommiers et à la clé, tous de grandes dimensions. Bossages à refends fréquents ;
 - *Encadrements de portes* : pouvant être très soignés. Typiquement, chambranle à mouluration continue (scoties, etc.). Ponctuellement, décor très chargé de style Rocaille, à jambages concaves supportant un entablement et clé saillante de grandes dimensions sur arc surbaissé mouluré. Embrasures profondes ;
 - *Menuiseries de portes* : Portes cochères monumentales à double vantail et portes piétonnes à simple vantail cohabitent. Les portes « Rocaille » sont particulièrement soignées et développent des motifs d'arabesques, courbes ou floraux d'inspiration classique et baroque. Vantail usuellement surmonté d'une imposte percé d'un jour fermé d'une ferronnerie aux motifs courbes. Composition tripartite : parquet (ou appui), panneau ou table, imposte ;
 - *Devantures* : traitées en feuillure.
- **Transformations ultérieures** : Suppression des volets, ajout de lambrequins, jalousies et persiennes. Installation d'ascenseurs. Fermetures des cages d'escalier. Ces immeubles peuvent avoir fait l'objet de réalignements.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



- 1 – Quai Jean Moulin, Lyon 1^{er}
- 2 – Rue de la République, Lyon 2^{ème}
- 3 – Place de la Baleine, Lyon 5^{ème}
- 4 – Place Ennemond Fousseret, Lyon 5^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

L'immeuble de rapport classique ou néoclassique : 1760-1795

- **Matériaux et structure** : Immeubles à structure en pierre : maçonneries en moëllons de pierre des Mont d'Or enduites, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat. Généralisation de la pierre de Villebois : soubassements, linteaux, frontons, bandeaux, etc. Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Parcelles et bâtiments larges, en alignement sur rue ;
 - *Organisation du bâti* : L'allée centrale ou latérale, à plafond plat ou en plein cintre, mène usuellement à une cour dallée de moyenne ou grande dimension pouvant intégrer des dépendances : écuries, citerne, puits, pompe. L'allée commande la cage d'escalier. L'îlot peut compter plus de deux corps de bâti en épaisseur. L'espace urbain ou privé est hiérarchisé (façade principale, façade secondaire, cour principale, cour de service) ;
 - *Escaliers* : Prédominance des escaliers rampe sur rampe à mur noyau central, rampe sur rampe à deux noyaux ou dits « carrés » à quatre noyaux. Paliers et repos sur dalles monolithique (pierre de Saint-Fortunat). Quelques escaliers suspendus (sans noyau) dans les constructions bourgeoises ou nobles. Les escaliers sont usuellement dans œuvre mais ouverts sur cour (petit ou grand côté). Ferronneries ouvragées. Les galeries sont peu nombreuses, les édifices intégrant leur propre cage d'escalier ;
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente (panne sur refend), couverture tuiles creuses terre cuite, à débords intermédiaires ou faibles, corniche bois ou pierre. Apparition ponctuelle de lucarnes et de toitures mansardées à revêtement ardoises ou tuiles vernissées. Premières cheminées destinées au chauffage des logements bourgeois ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance tripartite : soubassement, corps, couronnement. Soubassement de hauteur intermédiaire composé d'un rez-de-chaussée, surmonté de trois à quatre étages carrés de grande hauteur et usuellement d'un étage sous comble à surcroît éclairé de fenêtres carrés. Les entresols apparaissent et intègrent le soubassement, la hiérarchie des étages est affichée. Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille) ;
 - *Composition* : Compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges, de cinq à neuf travées, en nombre impair. Les trumeaux sont larges. Les verticales sont affirmées, les avant-corps sont employés : il y a monumentalisation de l'édifice. Les angles peuvent être soulignés (statues et niches, pierres d'angle) ;
 - *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux. Décor français principalement néoclassique : bossages à refends, pilastres, frontons triangulés et cintrés, oves, guirlandes, tables, mascarons, clés saillantes, frises de grecques, gouttes, etc. Prédominance des ordres nobles corinthiens et composites, et de l'ordre colossal français. Soubassements et couronnements sont soignés et concentrent les éléments de décor.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle

- **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Baies rectangulaires et verticales. Parfois simple et peu marqué, souvent très ouvragé sur les façades des constructions bourgeoises. Chambranle large souligné par un contour traité en relief, de forme rectangulaire ou à crossettes mais pouvant être complexifié : appuis et consoles à gouttes, tables recevant des frises et guirlandes, corniches de baies droites, frontons cintrés, etc. ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : La fenêtre est verticale. Les appuis en ferronnerie se raréfient. Les carreaux de verre peuvent être de grandes dimensions (40x40) après 1760, mais prédominance globale des petits carreaux et petits bois jusqu'au début du XIX^e siècle. Ouvrants à battants verticaux ouvrant vers l'intérieur, à trois ou quatre grands carreaux. Le papier huilé reste présent sur les constructions pauvres ou les parties peu nobles (cages d'escaliers, cours). Fermeture à espagnolette ou crémone ;
 - *Occultations* : Usuellement un volet de bois, intérieur. Modèle pouvant être articulé de manière à se rabattre contre le tableau, parfois remplacé par un rideau de tulle. Introduction de la jalousie, puis du lambrequin simple en bois en fin de siècle (hôtel de Sarron).
- **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : en pierre de taille et intégrant couramment un entresol dont le traitement est très varié. Au rez-de-chaussée, baies à linteau usuellement droit traité en plate-bande ou surmonté d'une table. A l'entresol, baies de faible hauteur, à linteau usuellement droit traité en plate-bande ou couronnées d'un arc en plein cintre, parfois surbaissé. Omniprésence des bossages à refends sur l'ensemble du soubassement.
 - *Encadrements de portes* : pouvant être très soignés, reprenant des motifs habituels (jambages supportant un entablement, un linteau droit traité en plate-bande ou un arc en plein cintre, l'ensemble étant couramment à bossages à refends et/ou doté d'une clé saillante, ponctuellement d'un mascaron).
 - *Menuiseries de portes* : Portes cochères monumentales à double vantail et portes piétonnes à simple vantail cohabitent. Style classique ou néoclassique affirmé : prédominance de motifs antiquisants (guirlandes, frises de grecques, goutes, oves, etc.). Composition tripartite : parquet (ou appui), panneau ou table, imposte, ponctuellement percé d'un oculus fermé de ferronneries et encadré de guirlandes ;
 - *Devantures* : traitées en feuillure ;
- **Transformations ultérieures** : Suppression des volets, ajout de lambrequins, jalousies et persiennes. Installation d'ascenseurs. Fermeture des cages d'escaliers. Ces immeubles peuvent avoir fait l'objet de réalignements.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



1 - Quai André Lassagne, Lyon 1^{er}

2 – Rue Royale, Lyon 1^{er}

3 – Ancienne Manécanterie, Avenue Adolphe Max, Lyon 5^{ème}

4 – Ancienne Manécanterie, Avenue Adolphe Max, Lyon 5^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

XVIIème, XVIIIème siècle



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1790-1845

Période 4 : Lyon, première moitié du XIX^e siècle : de la Révolution à 1845

I - Repères historiques

L'imposition de l'utilisation des soieries lyonnaises dans toutes les cours lyonnaises par Napoléon I^{er} favorisa l'essor considérable de la soierie dans la 1^e moitié du siècle, ce qui engendra la construction d'immeubles-ateliers et l'installation des canuts dans les pentes de la Croix-Rousse.

La Révolution permettra la libération de nombreux tenements fonciers au sein de la ville dense de Lyon.

- La ville :

- Une ville affaiblie par la Révolution, puis redynamisée par la politique de "grandes commandes" de Napoléon (ameublement d'anciens châteaux royaux) ;
- Une forte puissance économique liée à l'industrie textile, en progression constante au début du XIX^e siècle ;
- Une industrie textile impulsant d'autres industries : horticulture (motifs floraux), industrie chimique (colorants et teintures pour tissus) ;
- Une forte progression de la population, en lien avec le développement économique, conférant de nouveaux moyens aux municipalités ;
- De nombreuses tensions sociales, la mono-industrie textile rendant la ville très sensible aux aléas économiques européens puis mondiaux : révoltes des canuts de 1831 et 1834, puis 1848 et 1849.

II - Evolution et développement

- Un fort développement urbain, souvent d'initiative privée, en rapport avec le développement économique de la ville : Pentes de la Croix-Rousse, plateau de la Croix-Rousse, rive gauche du Rhône, quartiers Perrache et Sainte-Blandine ;
- La Révolution se traduisant par la vente de biens saisis (notamment les bâtiments de couvents), de nombreux clos sont démolis afin d'être lotis (sur les Pentes de la Croix-Rousse) ou réaffectés (casernes...) ;
- Un urbanisme traduisant le peu de moyens financiers et juridiques des Municipalités : corrections de tracés, opérations d'opportunité (place Tobie-Robatel, place Sathonay, ...) élargissements ponctuels ;
- Premières réglementations urbaines : hauteurs, en 1826, mais des difficultés à faire respecter ces prescriptions ;
- Une politique de déplacement des grands équipements industriels dans les quartiers limitrophes, notamment le quartier de Perrache : arsenal, gare d'eau, abattoirs, prisons.

III – L'urbanisme

Eléments emblématiques :

- Urbanisation de la rive gauche du Rhône selon le « plan Morand » ;
- Urbanisation des Pentes de la Croix-Rousse et du Plateau ;
- Aménagement du quartier Perrache ; première et seconde « gare d'eau » ;
- Le Jardin des Plantes ;
- Cours du Midi (1812) aujourd'hui cours de Verdun ;
- Les quais de Saône et de Rhône sont engagés.

Typologies urbaines :

- L'urbanisme devient progressivement une discipline propre, dotée de règles difficiles à faire respecter par l'aménageur privé (hauteurs, gabarits) ;
- Les rues créées sont larges, droites, les façades alignées. Elles sont destinées à faciliter la circulation et la pénétration d'air, de lumière ;
- Les opérations de requalification ponctuelles (redressement de voiries, élargissements) traditionnelles sont toujours très utilisées ; des opérations plus importantes apparaissent (percées de rues nouvelles) mais demeurent très ponctuelles ;
- Les places sont nombreuses et régulières. Elles valorisent un élément architectural isolé (bâtiment public, statue, fontaine) souvent placé en son centre ;
- Plantations et généralisation des éléments arborés (mails, alignements, parcs).

IV – L'architecture et l'édifice**Contexte architectural :**

- Fort développement urbain (croissance démographique, exode rural) ;
- Rationalisation et industrialisation progressive des procédés de construction ;
- Nouveaux matériaux : premières diffusions des ciments artificiels, des métaux (fontes, fers) ; le chemin de fer permet l'augmenter le choix (nature de matériaux, teintes, propriétés) ;
- Période de troubles politiques. Les différents régimes imposent un nouvel ordre social se traduisant dans l'architecture des immeubles, y compris civils, alternant entre rejet et acceptation des ordres passés.

Eléments emblématiques :

- La Condition des Soies (1804-1814) ;
- Les Halles de la Martinière (vers 1825) ;
- Le Théâtre-Opéra Chenavard (1828-1832) ;
- Le Grenier à Sel (1828, détruit) ;
- Prison Saint-Joseph (1829) ;
- Les casernes et forts de la première ceinture (1830-1840) ;
- Palais de Justice (1835-1842) ;
- Nombreux ponts et passerelles (passerelle Masaryk, passerelle du Collège, pont Lafayette, viaduc de la Quarantaine...) édifiés tout au long du XIXème siècle.

Objectifs :

- Maintenir les plantations et la valorisation arborées des espaces publics.
- Conserver et valoriser les édifices de qualité (Cf typologies, notamment les pieds d'immeubles, les compositions et modénatures des façades, les ouvrages des baies, ...)
- Valoriser les architectures (immeubles canuts, immeubles de soyeux...) et cours/traboules spécifiques au patrimoine de l'industrie de la soie.
- Valoriser les fortifications du XIXème siècle (première ceinture)

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1790-1845

Typologies architecturales :

L'immeuble de rapport soigné :

- **Matériaux et structure :** Immeubles à structure en pierre : maçonneries en moellons de pierre des Mont d'Or, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat ou en pierre de Villebois (soubassements, linteaux...) Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive. Décors de pierre, parfois en plâtre et stuc moulé ;
- **Circulations et organisation parcellaire :**
 - *Parcelle :* Reconstructions sur des parcelles de siècles précédents ou création à partir de parcelles anciennes regroupées et redécoupées, parfois de manière peu optimale (absence de profondeur : immeubles « placards »). Vente « à la découpe » de grandes propriétés foncières générant de vastes îlots caractérisés par des immeubles sans façade sur rue ;
 - *Organisation du bâti :* Bâtiments larges, en alignement sur rue. L'allée centrale ou latérale, voûtée ou non, mène usuellement à une cour dallée de moyenne ou grande dimension pouvant intégrer des dépendances : écuries, citerne, puits, pompe. Ponctuellement, la cour est couverte par une verrière. L'allée commande la cage d'escalier. L'îlot peut compter plus de deux corps de bâti en épaisseur. L'espace urbain ou privé est hiérarchisé (façade principale, façade secondaire, cour principale, cour de service) ;
 - *Escaliers :* Escalier rampe sur rampe à mur noyau plein ou à mur noyau ajouré. Quelques escaliers suspendus dans les constructions bourgeoises. Paliers et repos sur dalles monolithique (pierre de Saint-Fortunat, pierre de Villebois). Les escaliers sont ponctuellement ouverts (hors d'œuvre) usuellement dans œuvre ouverts sur cour latéralement (petit ou grand côté), ponctuellement fermés. Ferronneries simples ;
- **Toitures :**
 - Toitures deux pans, faible pente (panne sur refend), couverture tuiles creuses terre cuite, à débords faibles, corniches bois ou pierre pouvant être très marquées et très ouvragées. Cheminées se généralisant, quelques jacobines ;
- **Façades :**
 - *Ordonnance :* Ordonnance tripartite : soubassement, corps, couronnement : rez-de-chaussée monumental de grande hauteur surmonté de trois à quatre étages carrés de hauteur identique et usuellement et usuellement d'un étage sous comble à surcroît éclairé de fenêtres carrés, parfois d'un étage attique éclairé par des jacobines. Les entresols sont courants, la hiérarchie des étages ou des travées est discrète mais néanmoins présente. Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille) ;
 - *Composition :* L'immeuble fait partie d'une composition qui le dépasse, à l'échelle de l'îlot, de la rue. Compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges, de cinq à onze travées, en nombre impair. Les horizontales sont affirmées et peuvent régner sur l'îlot bâti. Les angles peuvent être soulignés (statues et niches, pierres d'angle) ;
 - *Modénatures :* Enduits au mortier de chaux. Décor français classique, sobre, moins timide sous la Restauration. Quelques motifs Empire : boucliers, flèches croisées.

Motifs récurrents liés à la soie : fleurs, cocons, etc. Nombreux bandeaux et cordons filants horizontaux. Corniches de baies ou corniches régnautes (notamment entre le soubassement et le corps), frontons de baie droits ou cintrés, frises à oves ou denticules. Les éléments linéaires sont valorisés. Quelques balcons, plus nombreux sous la Restauration, parfois très ouvragés. Les soubassements sont très travaillés.

- **Baies et fenêtres :**

- *Encadrements* : Baies verticales et rectangulaires. Encadrement souvent simple et peu marqué. Chambranle large souligné par un contour traité en relief, de forme rectangulaire ou à crossettes mais pouvant être complexifié : appuis et consoles à gouttes, corniches de baies droites, frontons cintrés, etc. ;
- *Menuiseries de fenêtres* : Fenêtre verticale, bois, à grands carreaux, ouvrant vers l'intérieur grâce à des charnières verticales. Deux vantaux à trois ou quatre carreaux chacun (environ 45x45cm). Fermeture par crémonne et gueule de loup. Nombreuses rambardes en ferronnerie servant d'appui, de dessin simple. Le papier huilé disparaît ;
- *Occultations* : Jalousies et lambrequins rapidement généralisés. Lambrequins simples ou travaillés, de la planchette de bois au moulage en fonte orné. Persistance du volet de bois (intérieur). Modèle pouvant être articulé de manière à se rabattre contre le tableau.

- **Pieds d'immeubles :**

- *Soubassements* : Pieds d'immeubles soignés, en pierre de taille. Abondance de pilastres colossaux supportant un entablement doublé d'une corniche à modillons, à oves ou d'une frise. Parfois, simple décor sculpté de bossages à refends. Baies à linteaux droits traités en plate-bande, ou en arc en plein cintre ;
- *Encadrements de portes* : souvent sobres, parfois très travaillés, déclinant un vocabulaire propre et diversifié : colonnes, ressauts, frontons, arcs en plein cintre, clé saillantes sculptées, écoinçons. Typiquement, deux pilastres supportent un entablement, ou deux jambages supportent un arc en plein cintre à bossages à refends ;
- *Menuiseries de portes* : Portes bois à un vantail, piétonnes, et portes cochères monumentales à deux vantaux cohabitent. Nombreuses évolutions stylistiques sur la période : Empire (prédominance de motifs géométriques dont le carré) Directoire (expression d'un bouclier losangé) ou Restauration (motifs géométrisés plus variés et plus nombreux). Peu d'impostes, d'oculi et de ferronneries ;
- *Devantures* : En feuillure.

- **Transformations ultérieures** : Ascenseurs, fermeture des cages d'escaliers.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO
1790-1845



- 1 - Rue Sala, Lyon 2^{ème}
- 2 - Place Bellecour, Lyon 2^{ème}
- 3 - Palais de Justice, rue de la Bombarde, Lyon 5^{ème}
- 4 - Maison Aynard, Rue Royale, Lyon 1^{er}
- 5 - Maison Aynard, Rue Royale, Lyon 1^{er}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1790-1845



L'immeuble-atelier, ou « Canut » :

- **Matériaux et structure** : Immeubles à structure en pierre : maçonneries en moëllons de pierre des Mont d'Or, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat ou en pierre de Villebois (soubassements, linteaux...) Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive. Décors de pierre ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Rectangulaires, larges et profondes. Issues d'un processus de « vente à la découpe » de grandes propriétés foncières. Ilots classiques (édifices bas en cœur d'îlot : ateliers, logements de gardien, stockages, etc.) ;
 - *Organisation du bâti* : Porte piétonne placée au centre de la façade desservant une allée traversante débouchant sur une petite cour. L'allée peut communiquer avec d'autres immeubles et constituer une traboule. Elle dessert l'escalier rampe sur rampe, lui-même desservant quatre appartements par paliers ;
 - *Escaliers* : Prédominance des escaliers rampe sur rampe à mur noyau plein ou ajouré. Habituellement, l'escalier s'ouvre par un petit côté sur la cour ou escaliers « à la Lyonnaise » dont le grand côté s'ouvre sur la cour. Paliers et repos sur dalles monolithique (pierre de Saint-Fortunat). Ferronneries simples
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente (panne sur refend), couverture tuiles creuses terre cuite, à débords faibles, corniches bois ou pierre pouvant être très marquées et très ouvragées, ponctuellement absence de corniches ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance tripartite : soubassement, corps, couronnement (corniche débordante) : rez-de-chaussée monumental surmonté de trois à cinq étages carrés identiques de grande hauteur, adaptée aux mécaniques Jacquard (environ trois mètres quatre-vingt). Les entresols sont courants et intégrés au soubassement. Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille) ;
 - *Composition* : L'immeuble fait partie d'une composition qui le dépasse, à l'échelle de l'îlot, de la rue. Compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges à très larges, de cinq à onze travées, en nombre impair. Les horizontales sont affirmées et peuvent régner sur plusieurs immeubles ;
 - *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux. Modénatures économiques : très peu nombreuses, voire inexistantes. Quelques motifs sur les portes ou les ferronneries : Empire (boucliers, flèches croisées) ou liés à la soie (fleurs, cocons, etc.). Nombreux bandeaux et cordons filants horizontaux. Corniches de baies ou corniches régnautes (notamment entre le soubassement et le corps) assez présentes, denticules. Les éléments linéaires sont valorisés. Appuis saillants rythmant la façade.

- **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Inexistants ou simples et peu ouvragés. Quelques chambranles à crossettes ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Fenêtre verticale, bois, à grands carreaux, ouvrant vers l'intérieur grâce à des charnières verticales. Deux vantaux à quatre carreaux chacun (environ 45x45cm). Fermeture par crémone et gueule de loup. Quelques rambardes en ferronnerie servant d'appui, de dessin simple ;
 - *Occultations* : Inexistantes, ou jalousie et lambrequin. Lambrequins simples.
- **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : Pieds d'immeubles soignés, en pierre de taille, rarement en moellons. Souvent, absence complète de décor à l'exception d'une corniche. Ponctuellement, trumeaux traités en pilastres colossaux supportant un entablement surmonté d'une corniche simple ou à modillons. Baies à linteaux droits pouvant être traités en plate-bande ;
 - *Encadrements de portes* : usuellement peu marqués ;
 - *Menuiseries de portes* : Portes bois à un vantail, piétonnes. Nombreuses évolutions stylistiques sur la période : Empire (prédominance de motifs géométriques dont le carré) Directoire (expression d'un bouclier losangé) ou Restauration (motifs géométrisés plus variés et plus nombreux) ;
 - *Devantures* : traitées en feuillure ;
- **Transformations ultérieures** : Ascenseurs, fermeture des cages d'escaliers.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO
1790-1845



- 1 – Montée Saint-Sébastien, Lyon 1^{er}
- 2 – Rue Terraille, Lyon 1^{er}
- 3 – Rue Saint-Polycarpe, Lyon 1^{er}
- 4 – Rue Saint-Polycarpe, Lyon 1^{er}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1790-1845



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1845-1900

Période 5 : Lyon, seconde moitié du XIX^e siècle : de 1845 à 1900

I - Repères historiques

Fondation de grands instituts bancaires (Crédit Lyonnais, Lyonnaise de Banque...) pour accompagner les activités commerciales.

- La ville :

- Un développement bancaire : Crédit Lyonnais, Lyonnaise de Banque ;
- Une forte puissance économique liée à l'industrie textile (soie) tout au long du XIX^e siècle, à son apogée vers 1850-1880, se traduisant par l'accueil de différentes expositions universelles ;
- Une forte progression de la population, en lien avec le développement économique ;
- Les expropriations sont facilitées à partir des années 1840 ;
- Création d'arrondissements et annexions de communes voisines dans les années 1850 (Guillotière, Croix-Rousse...) ;
- La "Grande inondation" de 1856 ;
- Premières "mères Lyonnaises" : impulsion d'une tradition culinaire ;
- Le "8 décembre", fêté depuis 1852 ;
- Un rayonnement catholique missionnaire.

II - Evolution et développement

- Un fort développement urbain, dans la continuité du début du siècle : rive gauche du Rhône, quartier Perrache, quartier Sainte-Blandine.
- La ville fonctionnelle et moderne
 - Elargissement et régularisation de tracés anciens,
 - Percements au sein de tissus anciens constitués : rue Victor Hugo, rue Centrale, rue Impériale, rue de l'Impératrice ;
 - Construction de réseaux d'adduction d'eau, de fontaines, de réseaux d'égouts, premiers réseaux d'éclairages urbains ;
 - Premiers transports urbains et interurbains rapides : tramways, funiculaires, chemin de fer ;
 - Grands équipements civils : gares, universités, ponts, ports, bourse, grands magasins, halles marchandes, prisons, écoles.
- La ville assainie et sécurisée
 - Premières grandes mesures d'hygiène : Assèchement de marais, renforcement de l'approvisionnement en eau (pompes), contrôles de qualité, pavement des rues ;
 - Lutte contre l'habitat insalubre : démolition/reconstruction de quartiers ;
 - Travaux de régulation du débit et tracés de la Saône et du Rhône : constructions de quais, digues, canaux, barrages, réservoirs dans et hors de Lyon ;
 - Construction des enceintes fortifiées de la seconde ceinture dans les années 1890 ;
 - Nombreuses constructions de casernes (Part-Dieu).
- La ville embellie, la ville à vivre
 - Création de nombreux parcs et jardins au sein de Lyon ;
 - Création et régularisation de places : des Jacobins, de la République, Carnot ;
 - Constructions d'équipements culturels de prestige : bibliothèques, théâtres, opéra.

III – L'urbanisme**Eléments emblématiques :**

- Le parc de la Tête d'Or ;
- Les grandes places urbaines et les avenues percées par Vaïsse ;
- Aménagement "Post-Haussmanien" du quartier de Grolée ;
- Les quais de Saône et de Rhône, nécessitant sur la Saône la démolition de nombreux édifices « pieds dans l'eau ».
- Le boulevard de la Croix-Rousse

Typologies urbaines :

- Les rues créées sont larges, droites, les façades alignées. Elles sont destinées à faciliter la circulation et la pénétration d'air, de lumière ; le "boulevard" remplace certaines fortifications obsolètes, qui seront reconstruites au loin ;
- Les opérations de requalification ponctuelles traditionnelles sont utilisées mais les opérations de percements confiées à des opérateurs privés sont la norme ;
- Les places sont nombreuses et régulières. Elles valorisent un élément architectural isolé (bâtiment public, statue, fontaine) souvent placé en son centre. Les parvis se généralisent (églises...), les monuments sont dégagés du quartier qui les entoure ;
- Plantations et généralisation des éléments arborés (malls, alignements, parcs).

IV – L'architecture et l'édifice**Contexte architectural :**

- Rationalisation et industrialisation progressive des procédés de construction ;
- Nouveaux procédés et matériaux : généralisation des ciments artificiels, des bétons, des métaux (fers, puis aciers) ; le chemin de fer permet d'augmenter le choix (nature de matériaux, teintes, propriétés) mais aussi de faciliter l'approvisionnement en charbon (le chauffage devient abordable) ;
- Redécouverte des styles romans et gothiques et réhabilitation partielle de ces styles ;
- Développement des théories hygiénistes ;
- Naissance de la construction sociale (immeubles Mangini) ;
- Généralisation de « l'immeuble à loyers » que le constructeur n'habite pas ;
- Fort développement de la devanture en applique, en bois, ouvragée.

Eléments emblématiques :

- Immeubles de la rue de la République (1855-1857), rue Edouard Herriot (1863-1864), rue de Brest, immeuble Fleury Richard (1845), immeubles de la place d'Albon (1845-1860), Massif des Terreaux (1856), îlot du Parc (1860), immeubles du quartier Grolée ;
- Gare de Perrache (1857), gare de Genève (1859), gare Saint-Paul (1876) ;
- Les Halles de Lyon, place des Cordeliers (1859, détruites) ;
- Palais de la Bourse (1856-1860) ;
- Les immeubles des institutions bancaires rue de la République, (1856-1857) ;
- Basilique de Fourvière (1872-1884) ;

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1845-1900

- Le théâtre des Célestins (1877, 1880) ;
- Les établissements scolaires "Jules Ferry" (1870-1900) ;
- Hôtel de Préfecture (1879) ;
- Les casernes et forts de la seconde couronne (1890) ;
- Nombreux ponts et passerelles (passerelle Masaryk, passerelle du Collège, pont Lafayette, viaduc de la Quarantaine...) édifiés tout au long du XIXème siècle.

Objectifs :

- Poursuivre la restauration et la mise en valeur des grands équipements civils, des parcs et jardins,
- Conserver et valoriser les édifices de qualité (Cf typologies, notamment les pieds d'immeubles, les compositions et modénatures des façades, les ouvrages des baies, ...)
- Valoriser les rez-de-chaussée commerciaux et d'activités (devantures bois, ...)

Typologies architecturales :**L'immeuble « de rapport » :**

- **Matériaux et structure** : Immeubles à structure en pierre : maçonneries en moellons de pierre des Mont d'Or enduites, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Villebois (soubassements, linteaux...) Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive. Fort développement de la façade en pierre de taille (rue de la République, rue Edouard Herriot). Décors de pierre ou en ciment moulé ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Rectangulaires, larges et profondes. Souvent artificielle et « idéale » car créée à partir de parcelles anciennes regroupées et redécoupées de manière optimale (souvent dans le cadre de percées urbaines). Ilots classiques (édifices bas parasites en cœur d'îlot : ateliers, logements de gardien, stockages, etc.) ;
 - *Organisation du bâti* : Bâtiments larges, en alignement sur rue. L'allée centrale ou latérale, voûtée ou non, mène usuellement à une cour dallée de moyenne ou grande dimension pouvant intégrer des dépendances : écuries, citerne, puits, pompe. Ponctuellement, la cour est couverte par une verrière. Halls richement ornés de boiseries, stucs, plâtres. Carreaux de faïence au sol, reproduisant des motifs géométriques abstraits répétitifs. L'allée commande la cage d'escalier. L'espace urbain ou privé est hiérarchisé (façade principale, façade secondaire, cour principale, cour de service) ;
 - *Escaliers* : Une majorité d'escaliers rampe sur rampe suspendus dans les constructions bourgeoises, à limon ou à l'anglaise. Quelques escaliers rampe sur rampe à mur noyau ajouré. Paliers et repos sur dalles monolithique (pierre de Villebois). Les escaliers sont usuellement dans œuvre et fermés, ponctuellement dans œuvre mais ouverts sur cour latéralement (petit ou grand côté). Ferronneries très diversifiées. Nombreux escaliers sous verrière ;
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente, couverture tuiles creuses terre cuite ou zinc ou tuiles mécaniques (losangées puis à côte), à débords faibles, corniches pierre très ouvragées. Nombreuses toitures à brisis, à couverture tuiles et ardoises. Ces brisis sont dotés de lucarnes (jacobines). Généralisation des cheminées, en lien avec l'amélioration du chauffage, verrières ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance tripartite ou quadripartite : soubassement, ponctuellement faux-entresol, corps, couronnement (corniche). Soubassement monumental comprenant un rez-de-chaussée et un entresol, surmonté de trois à quatre étages carrés et couramment d'un étage sous combles à brisis pouvant être attique. Le soubassement peut intégrer le premier étage carré en l'absence d'un entresol. La hiérarchie des étages ou des travées n'est pas systématiquement affirmée. Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille). Un balcon régnaut peut se substituer à la corniche sommitale, plus rarement à la corniche séparant soubassement et corps de bâti ;

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

1845-1900

- *Composition* : Compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges ou très larges, de cinq à onze travées, en nombre impair. Les trumeaux sont étroits et les façades très percées, habituellement moitié plein, moitié vide ;
- *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux, l'usage de la pierre de taille se développe. Décor abondant à très abondant, particulièrement diversifié : romantique, historiciste, éclectique. Tout le vocabulaire est susceptible d'être employé. Forte prégnance de motifs liés à l'industrie de la soie : cocons, fleurs, papillons, etc. Nombreux balcons très travaillés et ornés (consoles, cariatides, sous-faces sculptées, ferronneries) ponctuels ou composant la façade : filants, pyramidaux, etc. Ceux-ci peuvent être en pierre ou en fonte ;
- **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Très marqués ou plus discrets car neutralisés au sein d'une façade entièrement ornée. Ces derniers font alors lien avec le décor des trumeaux. Les encadrements développent toutes sortes de motifs : clés pendantes sculptées, frontons, guirlandes de fleurs, mascarons, drapés, à crossettes... Linteaux usuellement droits ou à frontons, mais linteaux en arc surbaissés bien représentés ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Fenêtre verticale, bois, à grands carreaux, ouvrant vers l'intérieur grâce à des charnières verticales. Deux vantaux à trois carreaux chacun, avec carreau intermédiaire de grande dimension (1x0,45). Fermeture par crémone et gueule de loup. Nombreuses rambardes en ferronnerie servant d'appui, de dessin simple à très travaillé ;
 - *Occultations* : Jalousies et lambrequins. Lambrequins travaillés (moulage en fonte). Persistance du volet de bois intérieur. Modèle pouvant être articulé de manière à se rabattre contre le tableau, notamment fin XIXème. Ponctuellement, double fenêtre intérieure.
- **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : Fréquemment en pierre de taille et destinés à être masqués par des devantures bois en applique. Ponctuellement, pieds d'immeubles soignés, en pierre de taille, destinés à des devantures et feuillure et développant toutes sortes de motifs, notamment des bossages à refends ;
 - *Encadrements de portes* : en pierre ou en bois. Très ouvragé et développant toutes sortes de motifs. Typiquement, deux jambages ornés supportent un arc en plein cintre ou surbaissé orné d'une clé sculptée, ou un entablement sculpté ;
 - *Menuiseries de portes* : Portes bois à un vantail, piétonnes, et portes cochères monumentales à deux vantaux cohabitent. Portes principalement tripartites, à impostes fixes ou mobile avec oculi vitré, ou fermé par des ferronneries ou éléments de bois. Nombreux styles utilisant tous types de motifs. Portes pouvant être peintes ou vernies ;
 - *Devantures* : usuellement en bois, en applique.
- **Transformations ultérieures** : Ascenseurs, remplacement des menuiseries.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO
1845-1900



- 1 – Rue du Palais de Justice, Lyon 5^{ème}
- 2 – Rue de la République, Lyon 1^{er}
- 3 – Rue de la République, Lyon 2^{ème}
- 4 – Rue Grenette, Lyon 2^{ème}

TYPOLOGIES ARCHITECTURALES ET URBAINES
1845-1900



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

Période 6 : Lyon au XX^e : une ville majeure***I - Repères historiques***

Période d'essor et d'invention. Renouvellement de certains îlots (rue Mercière), aménagement de l'espace public : politique de modernisation de la ville.

- La ville :

- Un déclin progressif de l'industrie textile et un report vers d'autres industries : chimie, industrie automobile, puis pharmacie, biotechnologies, tourisme ;
- Une ville européenne, s'affirmant progressivement sur la scène internationale ;
- Une intégration administrative : COURLY puis Grand Lyon puis Métropole de Lyon ;
- Une évolution forte de la notion de "patrimoine" tout au long du siècle.

II - Evolution et développement

- Un fort développement, notamment rive gauche du Rhône (reconstruction / densification) ainsi que sur les communes périphériques. Les transformations dans le centre-ville constitué sont moins importantes qu'au siècle précédent ;
- Le prolongement de la politique menée au XIX^e siècle : grands équipements éducatifs et hygiénisme : hôpitaux, universités, écoles maternelles et primaires ;
- Adaptation progressif de la ville aux modes de communication modernes : centraux téléphoniques, hôtel des Postes, échangeur de Perrache, bâtiments de parkings ;
- Une politique de "rénovation urbaine" puis l'émergence d'une politique patrimoniale concrète : Secteur Sauvegardé, sites classés et inscrits, ZPPAUP, reconversions et réemploi ;
- Reconquête de certains espaces paupérisés ou connaissant des difficultés : Vieux-Lyon, Pentès de la Croix-Rousse ;
- Une politique de rénovation urbaine se traduisant par des démolitions/reconstructions : rue Mercière, Montée de la Grande-Côte, Saint-Vincent, îlot de la Monnaie...

III – L'urbanisme**Eléments emblématiques :**

- Dégagement et valorisation des ruines antiques lyonnaises ;
- La ville s'adapte à l'automobile : quais, échangeur de Perrache, autoroutes urbaines, parkings de surface, ouvrages impactant les cours d'eau et leur perception.

Typologies urbaines :

- Fort développement de l'hygiénisme en début de siècle, accompagnant les politiques de rénovation urbaine entamées au siècle dernier : rues larges et droites, ventilées, structurées par le bâti ;
- Les théories fonctionnalistes et hygiénistes déstructurent la rue traditionnelle : forte place laissée aux espaces verts, bâtiments isolés ne formant pas rue, bâtiments îlots, etc. ;
- Le retour à un urbanisme plus classique s'effectue dans les années 1980.

IV – L'architecture et l'édifice**Contexte architectural :**

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

- Industrialisation à grande échelle, préfabrication, apparition de normes thermiques, fort développement urbain ;
- Nouveaux matériaux : diffusion du béton armé, du béton de mâchefer, des plastiques, de l'acier, etc. ;
- Innovations formelles : toitures plates, baies vitrées, murs rideaux...
- Succession de théories architecturales et urbaines : hygiénisme, fonctionnalisme
- Succession de « styles » et mouvements esthétiques : Art Nouveau, Art Déco, Mouvement Moderne, Style International, Liner, etc.

Eléments emblématiques :

- Ecole de la Martinière (1904) ;
- Salle Rameau (1904) ;
- Ecole de tissage – lycée Diderot de Tony Garnier (1930) ;
- Immeuble des soieries Rosset (1926-1932) ;
- Centraux téléphoniques : Ampère, Burdeau, etc. (années 1930)
- Hôtel des Postes (1934) ;
- Lycée Sainte-Marie (1964) ;
- Musée Gallo-Romain (1975) ;
- Parking des Célestins (1992-1994) ;
- Ecole Nationale des Finances Publiques (2004) ;
- Monoprix Cordeliers (2007).

Objectifs :

- *Conserver et valoriser les édifices de qualité (Cf typologies, notamment les quelques immeubles représentatifs de la belle époque, de l'art déco, de la période moderne...)*
- *Mettre en valeur les édifices et espaces des architectes reconnus qui ont œuvré à Lyon : Tony Garnier, Roux-Spitz, Meysson, Perrin-Fayolle, Zerhfuss, Adilon...*
- *Valoriser les architectures liées au patrimoine social (HBM, cités-jardins, équipements ...)*

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

Typologies architecturales :**Immeubles « Belle époque » (1890-1915) : peu d'éléments en secteur Unesco.**

- **Matériaux et structure** : Immeubles à structure en pierre : usuellement maçonneries en moellons de pierre des Mont d'Or, pierres de taille, escaliers et paliers en pierre de Saint-Fortunat ou en pierre de Villebois (soubassements, linteaux...). Rarement, bétons ou bétons armés, structure fer ou acier, etc. Enduits de chaux, badigeon. Charpente bois. Planchers bois sommiers solive. Décors en ciment moulé, ponctuellement en pierre, terres cuites, pâtes de verre, vitraux teintés ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Rectangulaires, larges et profondes. Souvent artificielle et « idéale » car créée à partir de parcelles anciennes regroupées et redécoupées de manière optimale. Ilots classiques (édifices bas parasitaires en cœur d'îlot : ateliers, logements de gardien, stockages, etc.) ;
 - *Organisation du bâti* : Bâtiments larges et compacts, en alignement sur rue. L'allée centrale voûtée ou non, mène usuellement à une cour dallée de moyenne ou grande dimension. Halls richement ornés de boiseries, stucs, plâtres. Carreaux de faïence ou mosaïques reproduisant des motifs floraux au sol. Ponctuellement, la cour est couverte par une verrière. L'allée commande la cage d'escalier, pouvant être placée en façade et impacter la composition. L'espace urbain ou privé est hiérarchisé (façade principale, façade secondaire) ;
 - *Escaliers* : Une majorité d'escaliers rampe sur rampe suspendus en pierre de taille de Villebois, à limon ou à l'anglaise. Les escaliers sont usuellement dans œuvre et fermés, ponctuellement dans œuvre mais ouverts sur cour latéralement (petit côté). Paliers couverts de carreaux de ciment. Ferronneries très diversifiées. Nombreux escaliers sous verrière, quelques ascenseurs ;
- **Toitures** :
 - Toitures deux pans, faible pente, couverture tuiles mécaniques, à débords faibles, corniches pierre très ouvragées. Ponctuellement toitures à brisis, à couverture tuiles et ardoises ou tuiles et tuiles vernissées. Ces brisis sont dotés de lucarnes (jacobines). Nombreuses cheminées, coupoles, verrières. Quelques combles aménagés (haussmaniens) ;
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance tripartite ou quadripartite : soubassement, ponctuellement faux-entresol, corps, couronnement (corniche). Rez-de-chaussée monumental de grande hauteur surmonté de trois à quatre étages carrés et couramment d'un étage attique pouvant être en brisis. Les entresols sont courants, le soubassement peut intégrer le premier étage carré même en présence d'un entresol. La hiérarchie des étages ou des travées n'est pas systématiquement affirmée. Soubassement et corps sont distincts, séparés par une corniche et/ou un traitement distinct (enduit/pierre de taille). Un balcon régissant peut se substituer à la corniche sommitale, plus rarement à la corniche séparant soubassement et corps de bâti ;
 - *Composition* : A Lyon, compositions régulières et symétriques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges ou très larges, de cinq à

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

- onze travées, en nombre impair. Les trumeaux sont plus larges qu'au siècle précédent. Ponctuellement, développement de la façade en volume : balcons saillants, bow-windows, embrasures profondes. Quelques ressauts ;
- *Modénatures* : Enduits au mortier de chaux. Décor abondant, particulièrement diversifié, développant de nombreux motifs en volume : floraux, arabesques, guirlandes, consoles ornées, mosaïques, clés sculptées, etc. Emploi de pâtes de verre, de terres cuites, de vitraux teintés, développant un décor polychrome plus ou moins abouti. Les modénatures et décors sont l'un des rares signes de l'Art Nouveau à Lyon, l'immeuble restant par ailleurs inchangé ;
 - **Baies et fenêtres :**
 - *Encadrements* : Très marqués ou plus discrets car neutralisés au sein d'une façade entièrement ornée. Ces derniers font alors lien avec le décor des trumeaux. Verticalisation affirmée des façades par le biais des encadrements ornés ne créant pas de discontinuités entre les embrasures des fenêtres ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Fenêtre rectangulaire verticale, bois, à grands carreaux, ouvrant vers l'intérieur grâce à des charnières verticales. Deux vantaux à trois carreaux chacun, avec carreau intermédiaire de grande dimension (1x0,45). Ponctuellement, menuiseries à deux carreaux (carreau bas de grande dimension). Tardivement, baies plus larges tendant vers le carré divisées verticalement en trois ou quatre compartiments. Nombreuses rambardes en ferronnerie servant d'appui, développant des motifs floraux ;
 - *Occultations* : Jalousies et lambrequins. Lambrequins travaillés, bois sculpté ou moulage en fonte. Ponctuellement, volets roulants (bois ou métal) à caisson intégré, double-fenêtre intérieure.
 - **Pieds d'immeubles :**
 - *Soubassements* : en pierre de taille de Villebois destinés à être partiellement masqués par des devantures bois en applique. Entresol ou premier étage usuellement à bossages à refends, parfois réalisés en ciment. De manière générale, pieds d'immeubles soignés, en pierre de taille, destinés à des devantures et feuillure et développant toutes sortes de motifs, notamment des bossages à refends ;
 - *Encadrements de portes* : en pierre. Très ouvragé et développant toutes sortes de motifs. Typiquement, deux jambages ornés de motifs floraux ou de bossages à refends supportent un arc surbaissé ou en plein cintre, orné d'une clé sculptée ou d'un mascarone et surmonté d'une corniche cintrée ;
 - *Menuiseries de portes* : Majorité de portes bois ou en serrurerie, monumentales à deux vantaux. Ponctuellement, portes simples à un vantail. Portes principalement tripartites, à impostes fixes ou mobile avec oculi vitré, ou fermé par des ferronneries. Décors floraux, arabesques, courbes et contre-courbes. Portes peintes ou vernies ;
 - *Devantures* : usuellement en bois, en applique.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours



1 – Château Perrache, Cours de Verdun, Lyon 2^{ème}

2 – Château Perrache, Cours de Verdun, Lyon 2^{ème}

3 – Rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

4 – Rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

5 – Rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

6 – Rue de la Martinière, Lyon 1^{er}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

Ecole Lyonnaise de l'Art Déco (1915-1950) : peu d'éléments en secteur Unesco.

- **Matériaux et structure** : Survivance de l'ancienne manière de construire (moellons et pierre de taille, charpente bois) parallèlement à l'émergence de nouveaux processus et matériaux : bétons armés, ponctuellement ossatures métalliques et remplissages (briques), bétons de mâchefer, ciment prompt etc. Les nouvelles techniques sont toutefois minoritaires.
- **Toitures** : Toitures-terrasses accessibles et étagées, acrotère béton surmonté de rambardes industrielles. Création de volumes complexes.
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Immeubles de reconstruction. Les parcelles sont de grandes dimensions, pouvant réunir plusieurs anciennes parcelles plus petites. L'immeuble occupe l'essentiel de la place disponible ;
 - *Organisation du bâti* : Bâtiments larges et compacts, en alignement sur rue. L'allée mène usuellement à une cour de moyenne ou grande dimension. Ponctuellement, quelques formes organisationnelles peu communes : en U, en L, le côté ouvert étant sur rue.
 - *Escaliers* : Escalier métalliques, pierre (revêtement). Formes et volumes libres et complexes. Importance de la ferronnerie de rambarde, ascenseur.
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance moderne ne présentant qu'une faible distinction soubassement/corps ou ordonnance tripartite classique : soubassement, corps, couronnement (corniche), le soubassement est marqué par un traitement différencié du corps de bâti, et isolé par un élément de composition ou de décor (corniche, bandeau, traitement différentiel). Au-dessus du soubassement, trois à quatre étages carrés. Multiplication des étages attiques, des corniches saillantes et des balcons, complexifiant la ligne de ciel ;
 - *Composition* : Régulières et symétriques, d'esprit et de rigueur classiques. Les travées sont régulièrement espacées et ordonnées et règnent. Façades larges, de sept à onze travées, en nombre impair. Les trumeaux sont larges. Couramment, fort développement de la façade en volume : balcons et corniches saillants, bow-windows, embrasures profondes, retraits, étagements. Usage ponctuel de colonnes monumentales en lieu et place des trumeaux ;
 - *Modénatures* : Façades à revêtement pierre. Décors extrêmement géométriques pouvant emprunter à différents répertoires dont le répertoire classique : gouttes, modillons, tables, colonnes monumentales. Peu de modénatures : le dessin et les volumes animent la façade (bow-windows, balcons, trumeaux, jeux de volumes complexes démultipliés, archivoltes, colonnes engagées) et la verticalisent. Les éléments sculptés sont concentrés en parties basses (consoles, sous-faces des bow-windows, soubassements). Système orthonormé, mais quelques motifs à lignes diagonales, quelques courbes géométrisées (cercles, spirales, etc.). Grande importance des jeux d'ombre et de lumière.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

- **Baies et fenêtres :**

- *Encadrements* : Inexistants ou marqués par des moyens subtils : feuillures, légers ressauts, appuis débordants. Ponctuellement très marqués (encadrés de colonnes engagées, etc.) ;
- *Menuiseries de fenêtres* : Menuiseries de bois ou métalliques adaptées aux embrasures, développant des formes nouvelles : octogones, carrés, ronds. L'industrie verrière produit tous types de verres, les dessins de menuiseries sont multiples. Couramment, fenêtres rectangulaires tendant vers le carré, sous-divisées en de multiples compartiments verticaux (3, 4) ;
- *Occultations* : Contrevents bois ou métalliques roulants à caissons dissimulés, ou contrevents métalliques articulés se repliant contre le tableau des embrasures.

- **Pieds d'immeubles :**

- *Soubassements* : Dans le même matériau que le reste de la façade, usuellement plus orné et concentrant l'essentiel des motifs décoratifs (sous-faces de bow-windows, consoles, etc.). A caractère monumental. Ponctuellement, trame de décor : bossages à refends ou motifs répétitifs divers (arabesques, coquilles, motifs géométriques abstraits) ;
- *Encadrements de portes* : Souvent peu marqués car pleinement intégrés dans le développement de décors du soubassement ;
- *Menuiseries de portes* : Porte d'allées monumentales en serrurerie développant des motifs géométriques décoratifs complexes ;
- *Devantures* : Devantures placées en feuillure, serrureries métalliques.

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours



- 1 – Quai Jean Moulin, Lyon 1^{er}
- 2 – Quai Jean Moulin, Lyon 1^{er}
- 3 – Cours Général Giraud, Lyon 1^{er}
- 4 – Rue Victor Hugo, Lyon 2^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours



PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

Immeubles « Mouvement Moderne » (1930-1975) : peu d'éléments en secteur Unesco.

- **Matériaux et structure** : Volonté de rupture avec la tradition. Emploi courant de bétons, bétons de mâchefer et bétons armés, ossatures métalliques (fers, aciers) et remplissages (briques), ciment prompt etc. Forte diffusion des façades non-porteuses pouvant alors être vitrées (mur rideau). Importance de la production industrielle ;
- **Toitures** : Toitures-terrasses accessibles, acrotère béton surmonté de rambardes industrielles. Volumes demeurant simples ;
- **Circulations et organisation parcellaire** :
 - *Parcelle* : Immeubles de reconstruction. Les parcelles sont de grandes dimensions, pouvant réunir plusieurs anciennes parcelles plus petites. L'immeuble occupe l'essentiel de la place disponible ;
 - *Organisation du bâti* : Bâtiments larges et compacts, en alignement sur rue. L'allée mène usuellement à une cour de moyenne ou grande dimension. Ponctuellement, quelques formes organisationnelles peu communes : en U, en L, le côté ouvert étant sur rue. Hors centre urbain, de nombreuses formes supplémentaires sont déclinées. L'alignement sur rue devient rare lorsque la place le permet (parkings, espaces verts) ;
 - *Escaliers* : Escalier béton. Formes et volumes libres.
- **Façades** :
 - *Ordonnance* : Ordonnance moderne ne présentant qu'une faible distinction soubassement/corps. Ponctuellement, soubassements très marqués par usage des pilotis, ponctuellement doublés de dalles. L'idée de couronnement demeure présente et se décline sous de multiples formes (mur plein haut formant acrotère, corniche, etc.) ;
 - *Composition* : Régulières dans un souci de rationalisation de l'outil industriel. Dans la pratique, forme et composition sont subordonnées à la fonction. L'édifice est d'une largeur et hauteur adaptée à la parcelle en milieu urbain dense, libre ailleurs. Prédominance des constructions de grandes dimensions. Fort développement des embrasures et des baies de grandes dimensions, horizontales. Expression de la structure en façade ;
 - *Modénatures* : Modénatures minimalistes. Façades laissées « brut » (bétons bruts ou travaillés) ou enduites. Travail important sur les matières et sur les couleurs (blanc majoritaire, couleurs vives plus ponctuelles). Peu de modénatures : le dessin et les volumes animent la façade (balcons, trumeaux, jeux de volumes complexes démultipliés, retraits de type patio) et la verticalisent. Lignes usuellement orthonormées : expressivité de la structure. Grande importance des jeux d'ombre et de lumière.
- **Baies et fenêtres** :
 - *Encadrements* : Inexistants ou minimalistes ;
 - *Menuiseries de fenêtres* : Menuiseries métalliques, ponctuellement bois, adaptées aux embrasures de grandes dimensions souvent horizontales (fenêtres en bandeaux). Ces grandes menuiseries sont compartimentées (3 ou 4 compartiments verticaux placés côte à côte) ;

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours

- *Occultations* : Contrevents bois ou métalliques roulants à caissons dissimulés, ou contrevents métalliques articulés se repliant contre le tableau des embrasures.

- **Pieds d'immeubles** :
 - *Soubassements* : Très diversifiés selon l'immeuble, sa fonction, ses dimensions et son implantation. Usuellement peu marqué (étage d'une hauteur importante, mais sans décors propres ou éléments de séparation physique). Ponctuellement en rupture complète avec le reste de l'édifice : importance du pilotis ;
 - *Encadrements de portes* : Inexistants ou minimalistes ;
 - *Menuiseries de portes* : Porte d'allées monumentales en serrurerie développant des motifs géométriques abstraits.

- **Transformations ultérieures** : Altérations volumétriques nombreuses (fermeture des patios en retrait par des menuiseries rapportées).

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

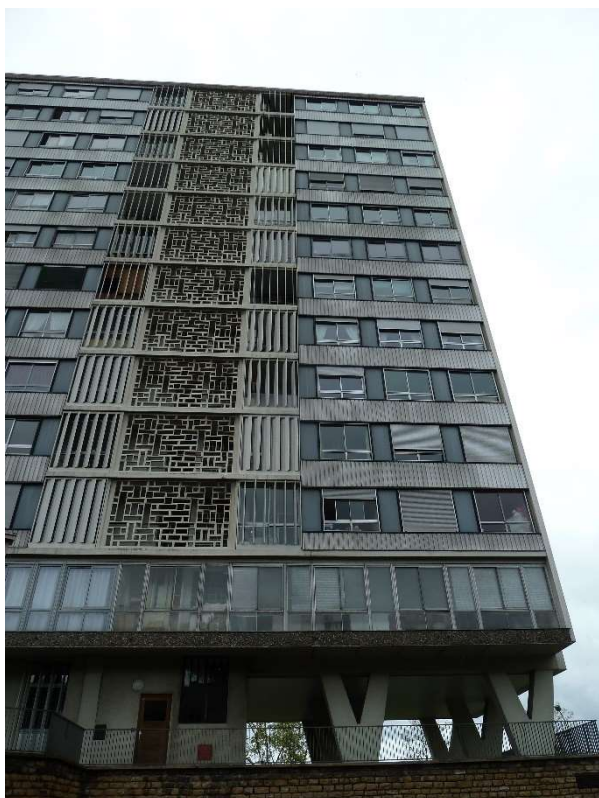
De 1900 à nos jours



- 1 – Quai de Bondy, Lyon 5^{ème}
- 2 – Place de la République, Lyon 2^{ème}
- 3 – Rue de la Martinière, extension de l'école de la Martinière des Filles, Lyon 1^{er}
- 4 - Montée des Esses, Lyon 4^{ème}
- 5 - Montée des Esses, Lyon 4^{ème}

PERIODES CARACTERISTIQUES DU SITE UNESCO

De 1900 à nos jours



PRINCIPES D'AMENAGEMENT ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES AU SITE UNESCO ET SA ZONE TAMPON

Sont concernés : le 1^{er} arrondissement, et partiellement : les 2nd, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} arrondissements..

Les quartiers anciens de Lyon constituent pour ses usagers, habitants, visiteurs, gestionnaires, des témoins irremplaçables des caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères des époques de leur construction, constituant un « déjà-là » construit au fil des siècles et décennies. Alors que la période moderne, de l'industrialisation du XIX^{ème} siècle à la généralisation de la circulation automobile au XX^{ème} siècle, a transformé la manière de penser et de concevoir les espaces publics, se pose depuis le XXI^e siècle la question de l'adaptation raisonnée de ces tissus anciens à l'évolution contemporaine de la ville, notamment de ses usages sociétaux et de sa conciliation indispensable aux enjeux du changement climatique.

Le bâti ancien (comme ses espaces attenants non-bâtis), outre sa contribution à la qualité du cadre de vie, à sa valeur culturelle et touristique, présente de nombreuses qualités et potentialités écologiques indispensables au maintien, à la restauration et la transmission d'une ville « durable », parmi lesquelles peuvent être soulignées :

- les caractéristiques d'éléments et techniques constructives liées à l'usage de matériaux tirés de la nature (pierre, pisé, chaux naturelle, bois entre autres),
- les dispositions de sa structure typo-morphologique (exemple des espaces sous combles des cours intérieures, des typologies de logements...
- les spécificités d'organisation de l'espace urbain (promenades plantées, places, parcs paysagés, ruelles ombragées...).

Déjà présents, les espaces publics, ensembles urbains et édifices ont traversé les siècles en faisant la preuve d'un bilan carbone positif, notamment par leur économie en énergie grise.

L'enjeu est d'accompagner la transition écologique des composantes de l'espace urbain en s'appuyant sur les qualités et caractéristiques intrinsèques depuis l'échelle de l'architecture à celle de l'îlot, du quartier, pour garantir une adaptation aux enjeux contemporains engagée en toute connaissance de cause et sans compromettre leur préservation, au profit des générations futures et du cadre de vie dont elles auront la gestion à assumer.

Les dispositifs d'adaptation du bâti ancien au réchauffement climatique ne doivent pas être envisagés en opposition à la préservation du patrimoine historique : les dispositifs techniques peuvent accompagner une conservation satisfaisante, sous réserve d'avoir étudié et compris préalablement la composition et les comportements spécifiques du bâti ancien.

En effet, ce dernier présente des caractéristiques propres qui nécessitent un diagnostic préalable approfondi sur les plans thermique et patrimonial avant d'envisager des solutions de réhabilitation énergétique face au bâti ancien, qui se veulent dans cette OAP, responsables, adaptées et donc plus efficaces.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Ces principes de méthode d'analyse globale et transversale (plutôt que des moyens imposés hors contexte) précéderont un diagnostic objectif, tenant compte d'une évaluation patrimoniale en amont de la programmation de travaux.

Au sein du périmètre Unesco et de sa zone tampon, l'objectif de ces travaux et des moyens à mettre en œuvre pour œuvrer en considérant les enjeux environnementaux et écologiques doivent se présenter responsables et se porter garants de l'identité patrimoniale actée par :

- la reconnaissance de l'Unesco (inscription du bien),
- les protections de l'Etat au titre du code du patrimoine (monuments historiques, abords et les deux sites patrimoniaux remarquables existants – SPR) et autres labels du ministère de la Culture (architecture contemporaine remarquable, jardins remarquables, maisons des illustres...), et les protections du patrimoine archéologique
- les protections de l'Etat au titre du code de l'environnement (site historique de Lyon, site classé de la place Bellecour)
- les protections des collectivités (espaces bâtis à préserver – EBP – et périmètres d'intérêt patrimoniaux –PIP- au sein du document d'urbanisme, espaces végétalisés à valoriser – EVV ou espaces boisés classés EBC, arbres remarquables ou alignements d'arbres

Ainsi, chaque nouveau projet d'évolution, de modification de l'espace extérieur bâti ou non bâti, privé ou public au sein du site Unesco et de sa zone tampon sera l'occasion de penser son adaptation aux enjeux climatiques avec par exemple des actions favorisant :

- la désimperméabilisation des sols et une meilleure gestion du ruissellement des eaux,
- la végétalisation des espaces non bâtis (privés ou publics et la purge d'aménagements mobiliers ou temporaires superflus sur les espaces publics composés ou délaissés,
- l'amélioration thermique et la restauration du bâti respectueuses des qualités patrimoniales et écologiques

Ce, afin de garantir

- la pérennité des interventions d'aujourd'hui,
- la transmission d'un héritage résilient,
- la création d'un patrimoine architectural et d'un cadre de vie de qualité pour demain

A. DISPOSITIONS RELATIVES AU PAYSAGE, ESPACES PUBLICS, ESPACES EXTERIEURS...

I. Paysage

Le site topographique exceptionnel du centre historique de Lyon constitué par deux collines, deux cours d'eau et une confluence, induit des enjeux de conservation et de valorisation du paysage urbain très importants. Le grand paysage, écrin du site historique, offre de multiples fonds de scène et une grande variété de belvédères et points de vue ; les éléments du site naturel, même s'ils ont

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

fait l'objet d'aménagements au cours des siècles, sont également essentiels à valoriser au cœur de la ville : balmes, cours d'eau ...

Grand paysage et belvédères

- Valorisation et protection des sites et éléments remarquables :
 - sur les collines : recherche et valorisation de points de vue et belvédères variés vers le défilé de Saône, le Rhône, les Alpes ou le centre de Lyon; développement de circuits de visites intégrant ces différents points de vue, majeurs ou mineurs;
 - sur les balmes : valorisation du socle paysager (boisements, trame verte, ...) et projets architecturaux inscrits dans la topographie en recherchant la valorisation du paysage (jardins inscrits dans la pente, système de terrasses, vues, ...) ;
 - sur la ville constituée : recherche de liaisons, vues, ouvertures vers les cours d'eau et balmes (mise en contact). Valorisation et préservation des petites et grandes perspectives (escaliers urbains, compositions, percées et irrégularités urbaines, lignes des toits).
- Renforcement des continuités végétales sur les secteurs (balmes et plateaux) en cohérence avec l'architecture et les tissus urbains historiques ;
- Valorisation et préservation des belvédères, avant-plans paysagers très exposés.
- Inscription et intégration des constructions nouvelles dans le paysage : constructions vues depuis les belvédères, constructions localisées sur les balmes, constructions en rive de Saône ou de Rhône, etc., sous condition de la mise en valeur patrimoniale du site dans lequel elles s'inscrivent et des structures bâties remarquables environnantes existantes.

Cours d'eau

- Poursuite de la valorisation des cours d'eau (Rhône et Saône) et des quais par :
 - Réappropriation par les piétons et les modes actifs des rives par la transformation des quais hauts et bas ;
 - Préservation et développement des ordonnances arborées de haute stature, en lien avec les architectures des quais ;
 - Prise en compte des quais, mais aussi des ponts et passerelles, des façades sur les fleuves, longtemps « portes d'entrée » de la ville ;
 - Prise en compte de la cohérence des quartiers de part et d'autre des cours d'eau
 - Développement des liens visuels et piétonniers avec les espaces urbanisés, par la mise en place de liaisons douces est-ouest.

II. Espace urbain

L'espace public exprime l'urbanité : il doit être agréable de s'y arrêter, de s'y retrouver, de s'y exprimer.

Tous les espaces urbains, publics ou privés, participent à la définition du sentiment urbain et doivent à ce titre être qualitatifs et valorisés : espaces majeurs (grandes places, quais, rues principales) mais aussi espaces plus communs ou espaces intimistes (cours d'immeubles, rues, placettes, traboules, etc.).

L'espace public doit porter la marque du temps présent tout en considérant son histoire : au même titre que les édifices, les aménagements hérités des siècles passés peuvent avoir un caractère patrimonial fort, traduisant des pratiques urbaines pouvant être aujourd'hui obsolètes

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

(quais bas, etc.). Les aménagements anciens d'intérêt sont donc à considérer, au même titre que les édifices anciens d'intérêt : ordonnances arborées, organisation de places, revêtements traditionnels, mobiliers urbains anciens, fontaines, puits, citernes, pompes...

L'espace urbain forme un tout avec les éléments bâtis qui le génèrent. Une valorisation de l'espace urbain passe ainsi par une valorisation des façades, éléments végétaux, murs de soutènements, escaliers urbains, etc.

Pour chaque nouveau projet d'espace public, une place renforcée sera donnée à la nature via notamment des interventions de végétalisation et une désimperméabilisation des sols accrue, sous réserve d'une étude patrimoniale montrant la compatibilité du projet avec son contexte.

Aménagements de l'espace et revêtements

- Recherche de sobriété dans les aménagements pour valoriser le paysage naturel ou urbain environnant, avec lesquels ils forment un tout indissociable ;
- Conservation du caractère minéral prédominant des espaces publics conçus comme tels ; aspect minéral qui pourra être tempéré par une présence végétale réversible (arbres en pots, arbres ponctuels) qui ne devra pas masquer d'éléments ayant un caractère patrimonial ;
- Contextualisation de la nature des aménagements et de leur traitement: Vieux-Lyon, Presque-île, balmes, où les aménagements sont différents et attendent des réponses différentes : morphologie des espaces, rapport aux édifices, période de production, données géologiques et géographiques (par exemple, les revêtements perméables sont à favoriser sur la Presque-île mais pas sur les Balmes) ;
- Prise en compte en amont des projets des « coutures » et transitions entre différents espaces limitrophes (par exemple : une opération d'aménagement d'une place peut intégrer le départ des rues adjacentes ; les deux façades d'un même immeuble d'angle forment une unité, etc.) ;
- Recherche de pertinence dans les choix des matériaux et revêtements qui intègrent des notions de durabilité, nettoyabilité, et réparabilité, afin de limiter l'impact visuel des travaux post-intervention.
- Sous réserve d'une bonne compréhension des lieux par l'analyse morphologique au plan urbain, paysager et patrimonial, et de la définition d'enjeux d'aménagement et de programmation compatibles avec les qualités intrinsèques de l'espace public concerné et de ses usages, la végétalisation avec présence d'eau constituera une piste potentielle d'aménagement.
- La végétalisation comme support de projet de paysage sera intégrée dans le processus de conception de l'espace et des revêtements à privilégier en réduisant au maximum les surfaces à dominante minérale.

Mobilier urbain et équipements techniques

- Mise en cohérence d'ensemble des nouveaux équipements ; ceux-ci considèrent tous les usagers (piétons, modes actifs, automobilistes, etc.).
- Limitation d'installation des mobiliers urbains et équipements techniques (logettes, réseaux, ...) au strict nécessaire ; leur positionnement sera étudié pour limiter leur impact sur la perception du patrimoine bâti et de l'espace urbain : perspectives urbaines, montées d'escaliers, statuaire, portes remarquables, modénatures des immeubles, etc. ; leur mutualisation sera favorisée et leur intégration dans le bâti privilégiée ;
- Suppression des mobiliers et équipements techniques obsolètes.

Mise en lumière

- Conception de l'éclairage comme élément de valeur ajoutée pour la compréhension et la valorisation de la ville, de son espace urbain et de son patrimoine ;
- Adaptation de la mise en lumière de l'espace à l'espace lui-même : plus ou moins tamisé, haut, chaud, orienté vers le haut (et façades) ou le bas...
- Réversibilité des équipements d'éclairage.

Végétal et présence végétale

- Conservation et mise en valeur des espaces verts publics ou privés ;
- Préservation du caractère boisé et naturel dans les parties plus végétales des balmes et pentes (jardins en terrasses, ...)

III. Fortifications

Encore très visibles par leurs élévations ou la mémoire de leur emprise, les fortifications de la ville ont permis de justifier la délimitation du secteur historique de la ville lors de l'inscription du site à l'UNESCO. Ces éléments de limites, emblématiques de la ville, méritent d'être soignées dans leur valorisation et leur évocation.

- Mise en valeur des fortifications existantes :
 - amélioration de leur visibilité depuis les espaces publics de la ville (ex : vues sur les fortifications des balmes au-dessus de St Georges depuis la Presqu'île et les Rives de Saône) ;
 - préservation de leurs abords pour en donner une lecture juste (intra-muros/extra-muros ; espaces non-bâti à préserver (pas de nouvelles constructions qui viendraient « perturber » la mise en valeur des fortifications) ;
 - traitement cohérent de l'ensemble de ces éléments comme un tout ;
 - mise en lumière des éléments emblématiques ;
- Intégration des fortifications, murs anciens et des traces des anciennes fortifications dans le cadre de nouveaux projets pour retrouver des parcours piétonniers (même partiels) et insertion harmonieuse ne mettant pas à mal leur valorisation.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Ces orientations générales sur le paysage, les espaces extérieurs et les espaces publics, sont précisées par le PADD de chacun des arrondissements concernés par le site UNESCO.

La carte de synthèse sur l’emprise du site UNESCO permet d’en avoir une lecture :



Orientations

Conforter/Valoriser

- Garantir une vocation
- Conforter un lieu
- Valoriser un élément remarquable
- Préserver un point de vue de qualité
- Préserver les caractéristiques du quartier

Renouveler/Développer

- Renouveler l'existant
- Développer un pôle
- Développer un site de projet stratégique
- Organiser un axe de développement
- Requalifier la façade
- Réintroduire une composante (urbain mixte, naturelle, économique)
- Améliorer les transitions

Créer/Relier

- Créer une zone
- Créer un pôle
- Créer une liaison
- Relier les quartiers / assurer l'intégration

Maîtriser le développement

- Contenir la consommation d'espace
- Réserver de l'espace pour l'avenir
- Prioriser dans le temps

Vocations

- Urbain mixte
- Economique
- Equipement
- Patrimoine
- Naturelle
- Agricole

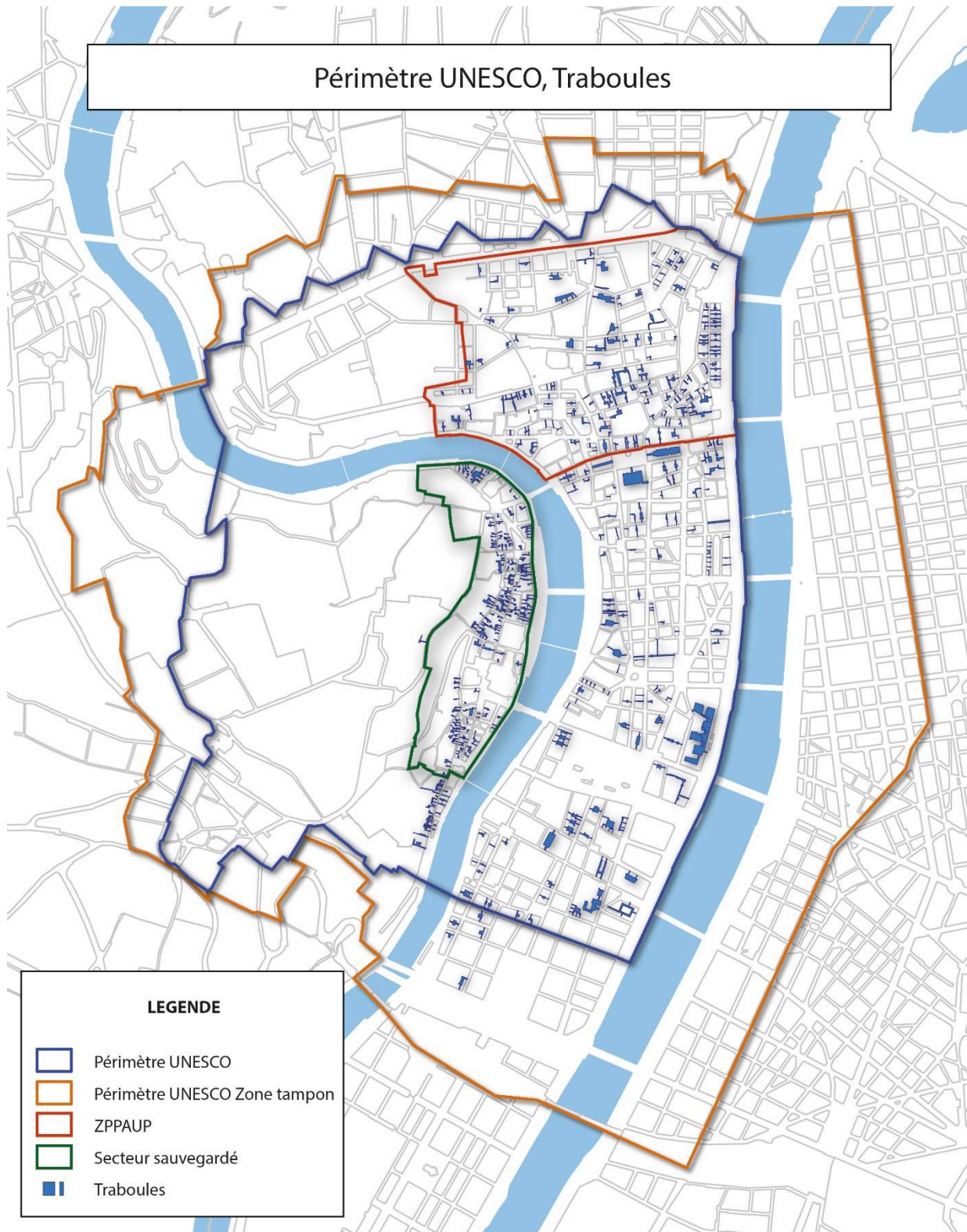
Éléments structurants

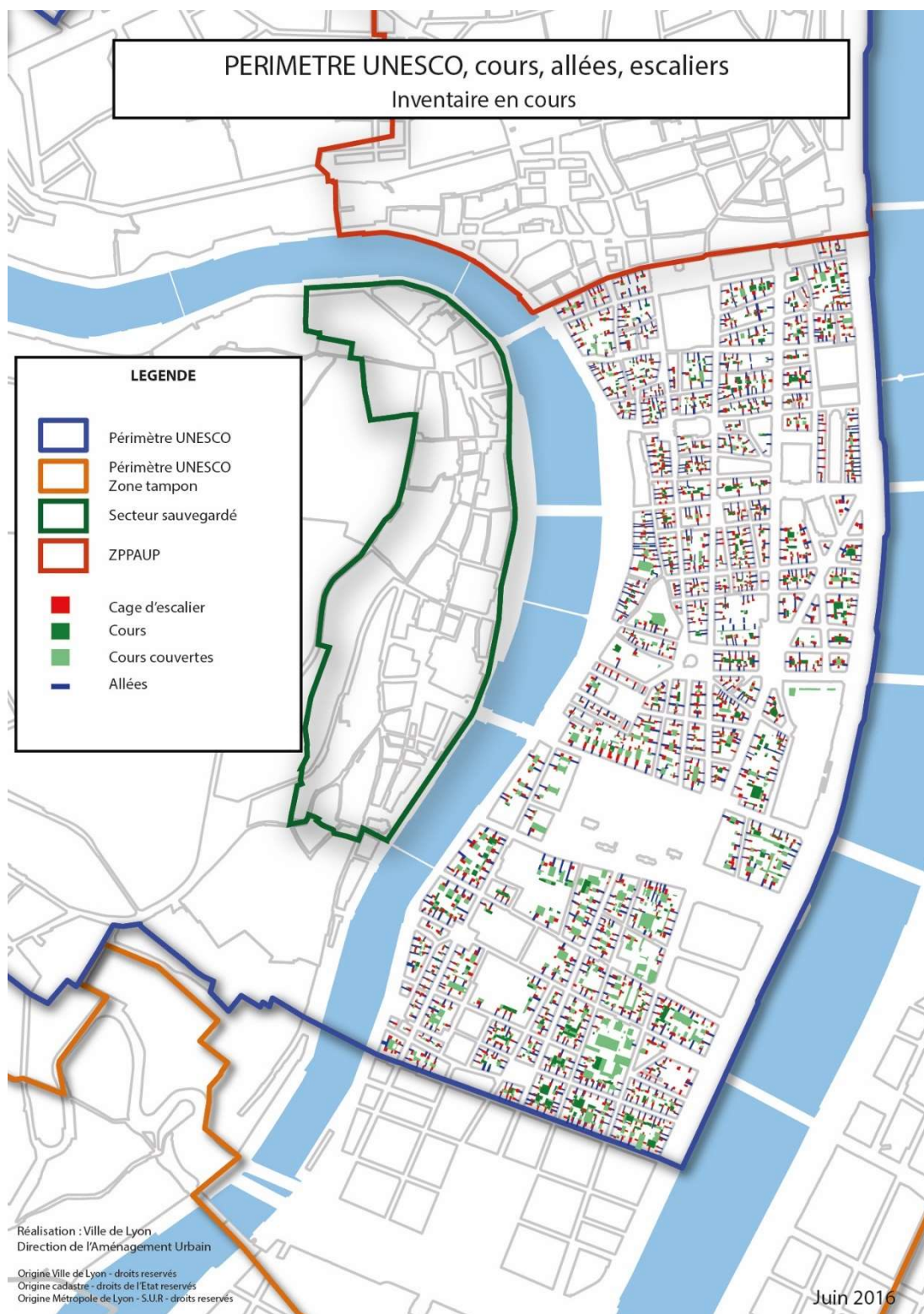
- Espace public
- Transports collectifs
- Mobilités douces

PADD

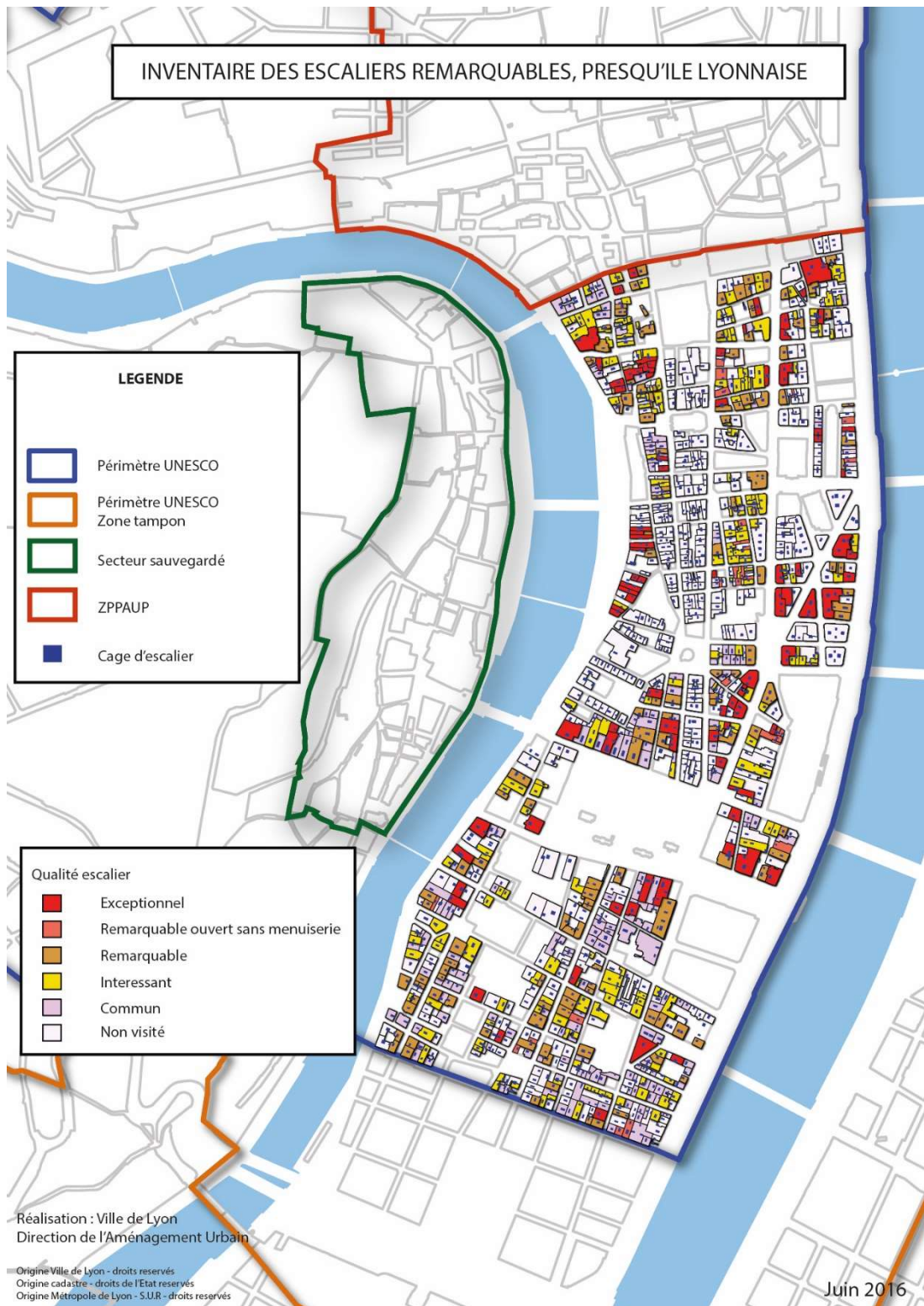
PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

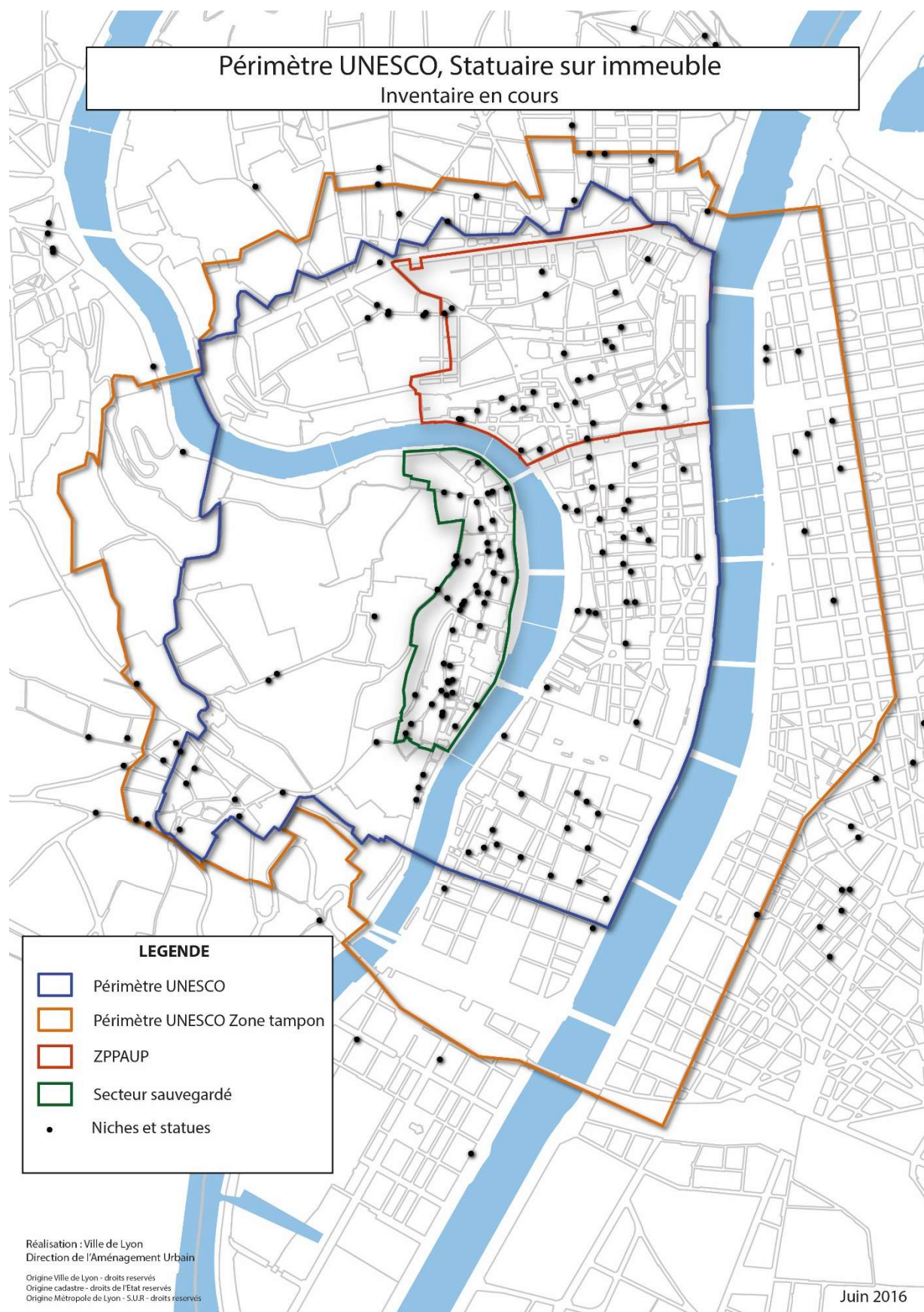
Extrait des cartes des Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) des arrondissements concernés par le secteur Unesco (1^{er}, 2nd, 5^{ème}) et sa zone tampon (3^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème}).





PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES





B. DISPOSITIONS RELATIVES AUX IMMEUBLES

Les immeubles sont un constituant essentiel du site historique de Lyon : la grande cohérence du tissu urbain lyonnais s'enrichit de la grande variété des époques de constructions des édifices. Les approches typologiques et stylistiques exposées précédemment permettent de formuler des dispositions très précises pour maintenir et développer la qualité des édifices de la ville. Que ce soit en matière de restauration, de réhabilitation des immeubles existants, ou bien de création contemporaine en dialogue avec l'existant, à l'intérieur du site UNESCO, en cohérence avec le bâti dominant environnant, ces dispositions ont vocation à soutenir la qualité attendue pour toute intervention sur les immeubles constituant le site historique.

De manière générale, les constructions nouvelles sont à implanter en accord avec l'environnement bâti et non bâti, avec la topographie ; et avec la structure urbaine des parcelles environnantes. Elles doivent faire l'objet d'une composition qui s'appuiera sur le paysage urbain et naturel du secteur considéré afin de s'y intégrer. Dans ce cadre, il est recherché une architecture contemporaine qualitative, à la hauteur des enjeux du site UNESCO.

L'amélioration du bâti doit intégrer une méthodologie de réhabilitation responsable au regard des spécificités techniques et patrimoniales de chaque immeuble concerné : le diagnostic spécifique indiquera les conditions d'interventions sur l'enveloppe du bâti, dans l'objectif de préservation de la forme architecturale suivant ses dispositions d'origine, de sa matérialité et de ses caractéristiques techniques.

Sans indiquer de règles dans la présente OAP par des moyens pré-établis comme solutions généralistes, ce sont avant tout des potentialités qu'il importera d'investiguer et de proposer à l'autorité compétente en matière d'urbanisme en s'interrogeant au moyen du diagnostic patrimonial et énergétique sur les objectifs raisonnables et atteignables pour chaque immeuble concerné :

- *sans compromettre la préservation des éléments patrimoniaux lors de la réhabilitation énergétique*
- *en visant le maintien du confort d'été, en cohérence avec l'amélioration du confort d'hiver*
- *en équilibrant les nécessités de ventilation et d'étanchéité à l'air dans le bâti ancien*
- *en assurant la gestion de l'humidité, et des comportements des différents matériaux anciens/nouveaux au regard des transferts d'hygrométrie*

Au sein du périmètre Unesco et de sa zone tampon, l'amélioration thermique par immeuble à valeur patrimoniale doit ainsi être conçue :

- *comme projet d'ensemble, à réaliser au sein d'une opération globale et/ou progressive,*
- *à visée d'un long terme*
- *définissant le niveau d'efficacité énergétique admissible en respect des valeurs patrimoniales avérées,*
- *en favorisant les circuits courts, savoir-faire et matériaux locaux adaptés au bâti ancien lyonnais dans sa diversité, pour en préserver l'authenticité et l'intégrité.*

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

Ce, pour garantir durablement la préservation de la valeur universelle exceptionnelle (VUE) reconnue par l'Unesco, supposant une protection et une gestion assurée notamment par le document de PLU et cette OAP en particulier.

Pour exemple, chacun des éléments suivants sera à envisager dans le cadre d'une revue globale des travaux susceptibles de concourir à la réhabilitation énergétique de l'immeuble et des logements qui le composent, en lien avec les différents documents et études émis par la Ville de Lyon (Charte de qualité urbaine, architecturale et environnementale, Charte de ravalement des façades, menuiseries de fenêtres et portes anciennes, escaliers... à venir les Combles et toitures, les différentes typologies d'immeubles lyonnais, les espaces publics du Vieux Lyon...)

- *En façade, les solutions généralisées d'enduits correcteurs ou d'isolants thermiques ne sauraient être mises en œuvre sans avoir fait la preuve de la compatibilité des matériaux nouveaux avec les dispositions constructives anciennes, avec le degré d'intérêt historique, patrimonial à l'échelle de la composition architecturale (décors et ornements de façade par exemple), urbaine (qualité des pleins et des vides, circulations de l'air, alignements sur rue et en hauteur...) et paysagère de l'immeuble (traitement de la cinquième façade, homogénéité d'ensemble, volumétries et silhouette urbaine...). En alternative, l'isolation des murs par maintien de lambris anciens en bois, ou par doublage intérieur demeurerait une solution adaptée aux caractéristiques architecturales lyonnaises (attention, ces travaux intérieurs nécessitent pour le Secteur protégé du Vieux Lyon, une demande d'autorisation d'urbanisme)*
- *Les éléments d'occultation extérieure des baies seront aussi des solutions à étudier systématiquement et à mettre en œuvre en cohérence avec l'architecture et l'époque de l'immeuble (jalousies lyonnaises, volets à lames de bois, stores toiles verticales ou à projection, persiennes à vantaux à la française ou repliables en tableaux ...), en parallèle de l'amélioration patrimoniale et thermique des menuiseries de fenêtres.*
- *La restauration des menuiseries anciennes à valeur patrimoniale, ou le remplacement de menuiseries peu performantes sont des actions à mener en priorité dans l'approche globale : au regard des dispositions et des matériaux d'origine de l'immeuble, suivant les proportions originelles (ratio vitrage/cadre, composition, sections et moulurations des bois, vantaux, impostes, divisions en carreaux...) Le diagnostic préalable examinera, en cas de modèles anciens à valeur patrimoniale le principe de la double fenêtre ou de doubles vitrages spéciaux très fins à insérer dans celles-ci.*
- *La ventilation naturelle a vocation à être priorisée, créée ou maintenue par des ouvrants en rez-de-chaussée, et en partie haute dans les parties communes (traboules, cages d'escalier...). Le caractère traversant des logements et locaux a vocation à être maintenu, restitué ou créé : à ces fins, les cours intérieures des immeubles conservent leur accès d'origine, ne doivent pas être couvertes ou encombrées par des équipements individuels type climatiseurs ou pompes à chaleur dont les nuisances sonores et thermiques impactent la qualité de l'habitat collectif, et produisent par ailleurs des effets sanitaires délétères. En corollaire de ces travaux de ventilation aux sujétions de réseaux parfois compliquées dans l'ancien, la réflexion sur les modes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire viendra compléter de façon non exhaustive la liste des potentialités à étudier pour améliorer le confort thermique et l'efficacité énergétique.*
- *L'isolation des combles non aménagés (par insertion d'une isolation des toitures dans leur épaisseur) reste prioritaire pour ces derniers à maintenir en espaces libres, pour créer ou*

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

conserver un volume-tampon entre l'extérieur et les pièces habitables, en respect des dispositions originelles.

Si elle reste indispensable à traiter efficacement, l'isolation par l'intérieur de combles déjà aménagés (directement sur les rampants de la toiture ainsi que le mur en surcroît jusqu'au plancher des combles) reste à aborder avec précaution : elle ne permet plus d'inspecter l'état de la toiture en sous-face et présente des risques pour la conservation des systèmes de charpente.

I. Toitures :

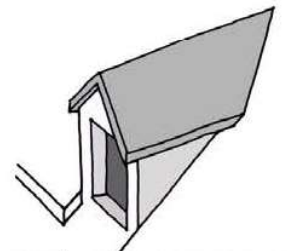
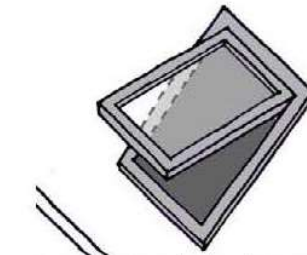
En raison de la topographie de la ville offrant de nombreux points de vue, de la grande homogénéité du velum de toitures et de l'emploi d'un même matériau pendant des siècles (terre cuite rouge), une attention particulière doit être portée à la « cinquième façade » que constituent les toitures.

- Conservation des silhouettes très découpées des toitures aux pentes agrémentées de souches de cheminées anciennes, tours à vis, édicules de toitures ...
- Maintien de la simplicité des volumes traditionnels ; limitation des « accidents de toitures » : sans décaissés de toiture tels que terrasses tropéziennes, sans excroissances telles que lucarnes, chiens-assis... ; forte limitation des châssis de toiture en nombre et en dimension. Il est déconseillé de transformer des combles n'étant pas conçus pour être habités ; leur maintien en espaces libres permet d'intégrer des équipements collectifs de chauffage ou ventilation, de faciliter l'isolation des logements, de surveiller et d'aérer les charpentes, et de maîtriser et améliorer le confort d'été.
- Emploi privilégié de la tuile de terre cuite rouge (tuile creuse, tuile plate, tuile mécanique...) adaptée à l'époque de l'immeuble.
- Mise en œuvre de matériaux adaptés : grandes faitières à recouvrement, pas de tuiles à rabats, conservation des épis de faîtages ... Favoriser le réemploi.
- Possibilité d'admettre des panneaux solaires, sous condition d'intégration soignée, sur les toitures terrasses d'immeubles ou d'éléments de jonction, à l'exception des toitures traditionnelles ou visibles depuis les espaces publics. Lorsque leur implantation est admise, les installations participeront du projet architectural et ne porteront pas atteinte à la perception du paysage urbain ou d'éléments architecturaux remarquables.
- Possibilité d'intégrer les équipements climatiques ou de télécommunication dans les volumes des combles sans altérer les toitures traditionnelles ou visibles depuis les espaces publics.
- Traitement soigné des rives, en relation avec le couronnement des façades (corniches, forjets chevrons), limitation et traitement qualitatif des surépaisseurs de rives lors des isolations de toitures.
- Conservation des souches de cheminées d'origine sur toute leur hauteur, apparentes et non enduites.
- Limitation des toitures végétalisées aux extensions et immeubles neufs sous condition d'intégration soignée et de traitement qualitatif (pas d'étanchéité apparente...).

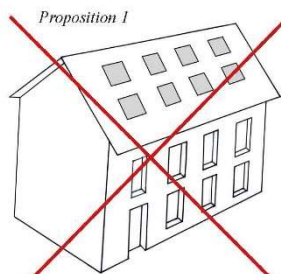
PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES



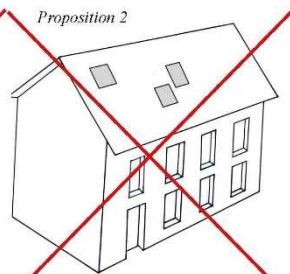
*Terrasses type «tropéziennes»
A gauche, volumes de toitures typiques.*



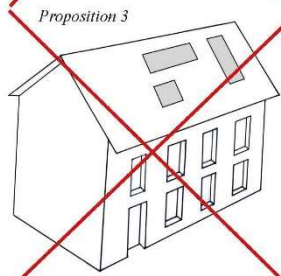
Lucarnes de toit et fenêtre dites «jacobines» que l'on retrouve couramment sur les toitures lyonnaises.



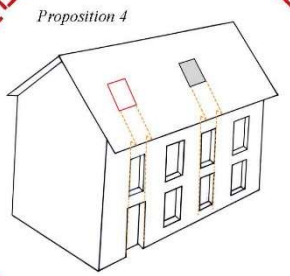
Proposition 1



Proposition 2

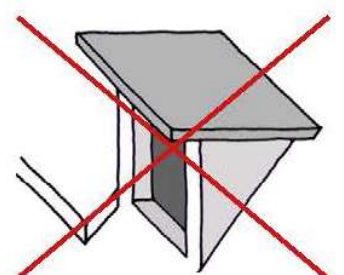
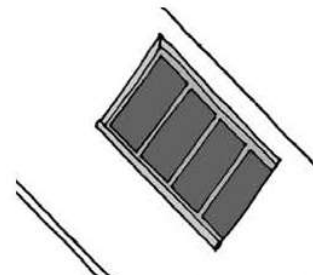


Proposition 3

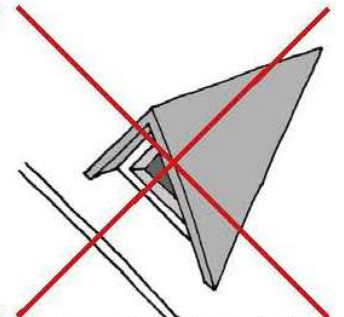
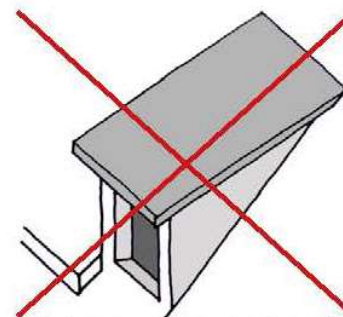


Proposition 4

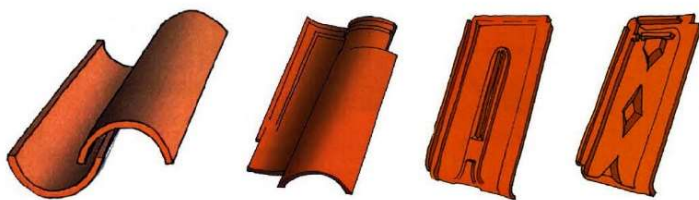
L'implantation des fenêtres de toit, dans le but de préserver le paysage de toitures lyonnaises, est strictement encadrée :



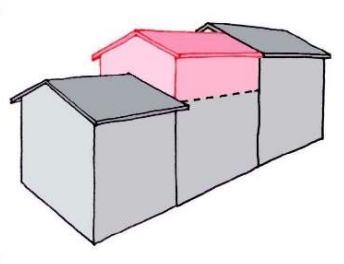
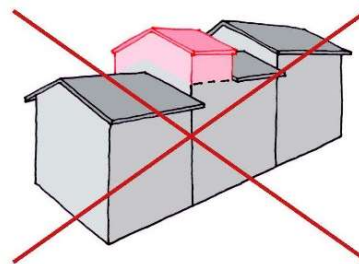
*Les verrières encadrées sont situées en partie haute de toiture.
Les lucarnes type «chien assis» ne sont pas une disposition architecturale lyonnaise.*



Les lucarnes «rampantes» (à gauche) et les outeaux (à droite) sont des éléments architecturaux ne faisant pas partie du vocabulaire régional.



*1 - tuile creuse traditionnelle. 2 - tuile romane mécanique à emboîtement.
3 - tuile plate à côte centrale ; 4 - tuile plate losangée.*



Dans le cas où les surélévations sont possibles, celles-ci :

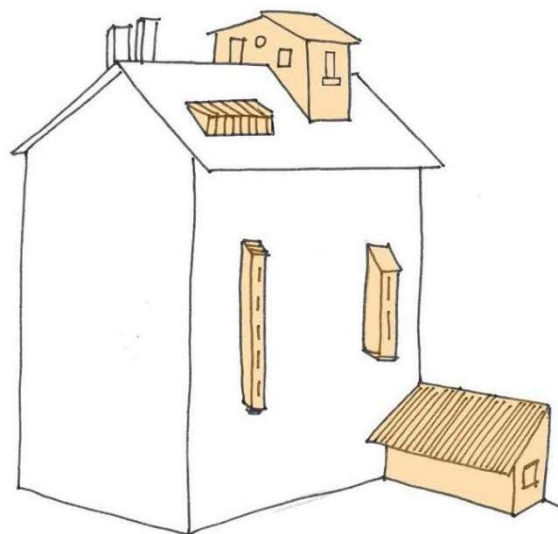
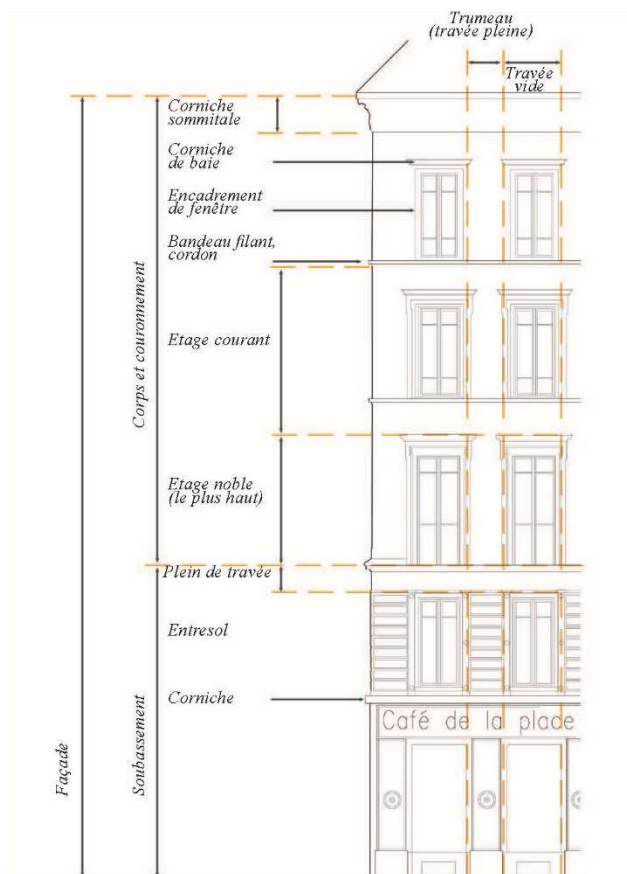
- doivent être effectuées sur la totalité du bâtiment (ou corps de bâtiment) concerné ;
- doivent s'accorder avec les édifices voisins (hauteurs et alignements) ;
- doivent respecter la composition patrimoniale et architecturale de l'immeuble.

II. Façades :

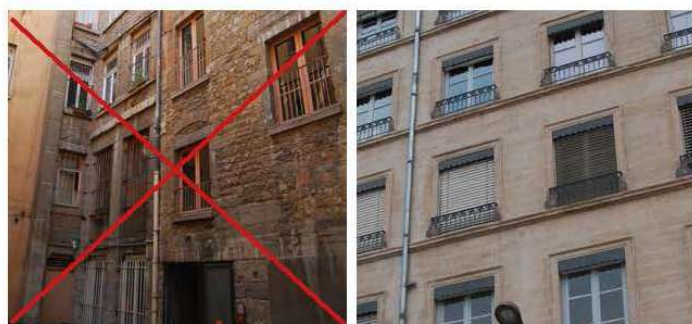
Qu'il soit simple ou extrêmement décoré, l'immeuble urbain lyonnais présente une élévation qui traduit une typologie, un rang social... Souvent élancé et très percé, son rapport à l'espace public s'enrichit de composition et modénatures propres à chaque type et/ou époque.

- Respect de l'ordonnance des édifices : soubassements, étages courants, couronnements... et de l'intégrité de l'architecture (quelle que soient les divisions foncières sur un même immeuble d'origine)
- Restaurations adaptées selon le type de façades (Cf. charte façades) et cohérentes par ensemble architectural : le mode opératoire sera basé sur une connaissance de la typologie et des supports, de l'état de conservation et de présentation...
- Valorisation des modénatures structurant l'ordonnancement et la composition des immeubles : chaînes d'angles, bandeaux, cordons et appuis filants, faux appareils, corniches, encadrements, balcons.
- Possibilité d'admettre les isolations par l'extérieur sur les immeubles antérieurs à 1948. Les vêtures rapportées étanches sont particulièrement inadaptées sur les façades des immeubles de maçonnerie traditionnelle (moellons pierre, pisé...). Ces dispositifs devront être parfaitement intégrés.
- Possibilité d'admettre des ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) sur les pignons et dans les cours intérieures sans intérêt patrimonial et conditionnée à un projet architectural et thermique ; les isolants seront compatibles avec les caractéristiques du bâti et la taille de la cour. Ces dispositifs devront être parfaitement intégrés.
- Maintien de la qualité des enduits, respirants, souvent lissés, avec badigeons apportant une teinte aux édifices
- Traitement qualitatif des nouvelles façades (ordonnancement, composition, aspects...) en cohérence avec le tissu urbain dans lequel elles s'insèrent.
- Les éléments et installations techniques (PAC, gaines, sorties de VMC, climatiseurs, extracteurs) ne pourront être positionnés en façade et devront être intégrés au bâti. A titre exceptionnel ils pourront être admis dans les espaces non visibles du domaine public et ne présentant pas d'intérêt architectural sous réserve d'un habillage complet permettant leur parfaite insertion.

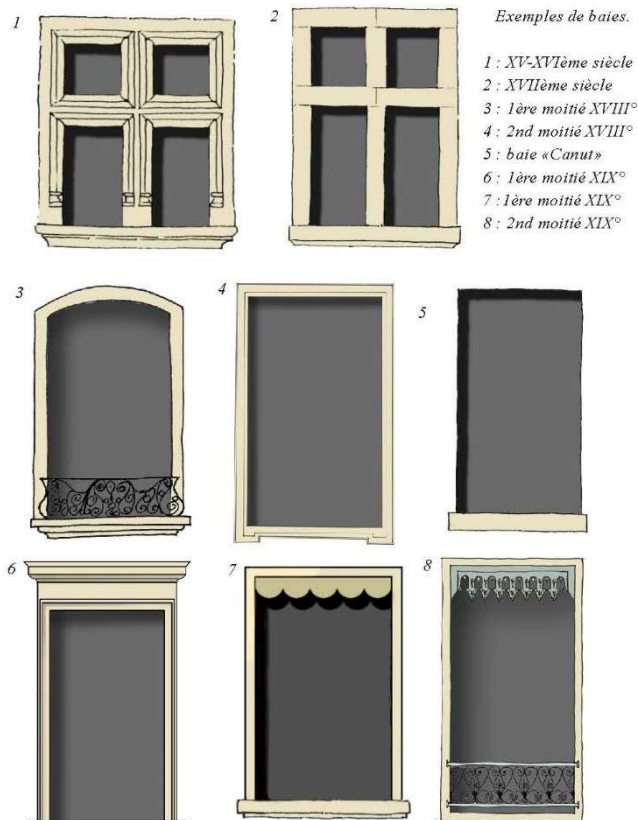
PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES



En orange, des éléments pouvant être supprimés à l'occasion d'une rénovation de l'immeuble.



Les édifices en moellons de pierre devraient être enduits, afin d'être protégés de la pluie.
Les édifices en pierre de taille n'ont pas besoin d'être enduits.



Exemples de baies.

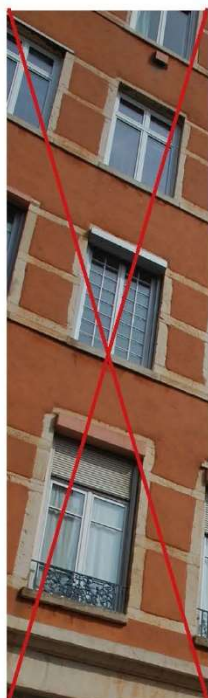
- 1 : XV-XVIème siècle
- 2 : XVIIème siècle
- 3 : 1ère moitié XVIII°
- 4 : 2nd moitié XVIII°
- 5 : baie «Canut»
- 6 : 1ère moitié XIX°
- 7 : 1ère moitié XIX°
- 8 : 2nd moitié XIX°

III. Baies et menuiseries :

Sur l'immeuble lyonnais, les baies ont toujours fait l'objet d'un soin particulier; fruit de réels savoir-faire d'artisans ; l'encadrement, qu'il soit simple ou chargé, en pierre ou en enduit, se réfère à l'usage de l'immeuble ; la menuiserie, très dessinée, est conçue pour laisser passer un maximum de lumière avec les techniques de chaque époque ; les occultations sont souvent intégrées à l'intérieur (volets intérieurs) ou derrière des lambrequins (jalousies) tant le rythme des percements est rapproché. Fragiles et soumis à de fréquents changements, ces éléments de second œuvre présentent pourtant un intérêt patrimonial majeur par leur expression du quotidien et de savoir-faire. L'ensemble « jalousie/lambrequin/garde-corps en fonte moulée » est un modèle très caractéristique de l'immeuble lyonnais.

- Maintien et restitution des encadrements selon leur typologie (baies à meneaux et traverses, à chanfreins, cavets, profils moulurés, à arc ou plate-bande, etc.), avec leur palette décorative : simple badigeon ou éléments saillants, ...
- Choix de menuiseries adaptées aux typologies des immeubles avec un type de menuiserie pour les étages courants (cohérence de la composition).
- Conservation de menuiseries et ferronneries anciennes (intérêt de la double menuiserie ...)
- Utilisation de menuiseries bois ou métal à l'exception des menuiseries en plastique.
- Maintien de la finesse des profils et des sections lors des remplacements à l'identique ou conception nouvelle.
- Adaptation des menuiseries en respect des typologies des ouvertures selon les époques (importance des partitions de menuiseries, vitraux ou glaces pour fenêtres à meneaux et traverses, fenêtres à petits bois, à grands carreaux ...).
- Dépose des cadres dormants lors des changements de menuiseries... (« menuiseries en rénovation »).
- Mise en teinte des menuiseries (portes, fenêtres, volets intérieurs, jalousies...) et ferronneries, en harmonie avec les façades.
- Préservation des éléments décoratifs rajoutés : garde-corps en ferronnerie ou fonte moulée ; lambrequins...
- Conservation des jalousies, développement de ce dispositif de protection solaire dans les typologies adaptées.
- Intégration discrète des occultations : à l'intérieur, ou jalousies derrière des lambrequins.
- Limitation d'autorisation des volets roulants aux seuls immeubles conçus dès l'origine pour en avoir ; dans ce cas, ils seront parfaitement intégrés, sans être saillants.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

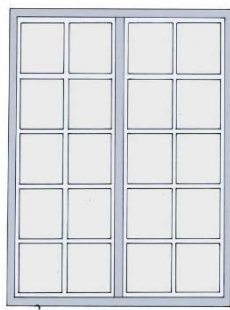
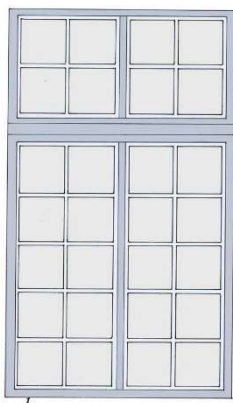


Menuiseries et valorisation de la façade :

- Les baies et menuiseries doivent être uniformes ou homogènes sur une façade : dimensions, division des carreaux, teintes, présence de lambrequins, d'appuis, etc. Des adaptations peuvent être nécessaires au regard des hauteurs d'étage différentes.

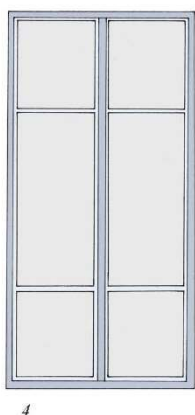
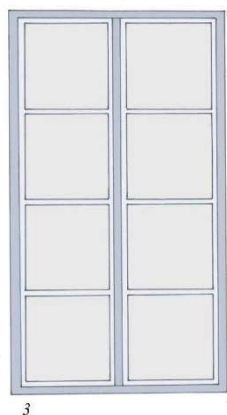
- L'époque de production de l'immeuble sera prise en compte quant au choix des différents éléments (partition des carreaux des fenêtres, lambrequins...).

- On procédera à la réouverture de fenêtres murées isolées.



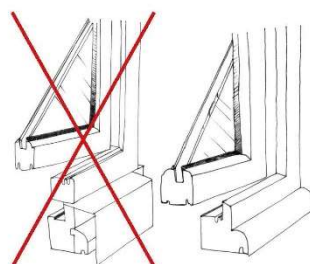
1 : Menuiserie début XVIII^e siècle, à « petits carreaux » (environ 18x15cm). Devenue très rare sur les Pentes. La traverse en bois intermédiaire n'est pas toujours présente.

2 : Menuiserie début XVIII^e siècle. Souvent installée après dépose d'anciennes menuiseries à croisée et meneaux de pierre.



3 : Menuiserie « Grands carreaux » fin XVIII^e début XIX^e. Six ou huit carreaux de 40x15cm.

4 et 5 : Menuiserie 2nd moitié du XIX^e. Carreau central : 100x40cm.



Les éléments d'occultation sont divers sur les Pentes : volets, contrevents, jalousies, lambrequins, persiennes... tous ne sont toutefois pas adaptés à tous les immeubles. Les volets roulants sont proscrits sur les immeubles non équipés d'origine.



Les éléments d'occultation sont divers sur les Pentes : volets, contrevents, jalousies, lambrequins, persiennes... tous ne sont toutefois pas adaptés à tous les immeubles. Les volets roulants sont proscrits sur les immeubles non équipés d'origine.



Les menuiseries doivent être peintes : pas d'effet faux-bois ni de vernis. Les matières plastiques sont également proscrites (PVC, etc.).



Les portes anciennes sont spécifiques à l'immeuble, les éléments remarquables doivent ainsi être conservés. Les nouvelles portes doivent être adaptées à l'encadrement dans lequel elles s'insèrent. La toile est interdite (garages).

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

IV. Pieds d'immeubles, devantures :

Le tissu urbain du centre historique présentant une forte densité, le traitement des pieds d'immeubles offre depuis des siècles une qualité urbaine générale. Strate spécifique, le pied d'immeuble présente en général un socle de hauteur importante. Ville commerçante, Lyon est dotée de nombreux commerces et ateliers qui se sont développés au maximum sur les linéaires étroits des immeubles urbains ; l'accès à l'édifice est également particulièrement soigné.

- Traitement des devantures commerciales en cohérence avec la composition de l'immeuble et l'ensemble du rez-de-chaussée, tenant compte du rythme des parcelles, de l'ordonnancement de l'immeuble, du respect des travées (Cf. typologies).
- Mise en valeur de la porte ou du portail d'accès à l'immeuble, élément de premier plan : traitement qualitatif de l'encadrement et de la menuiserie, sans recouvrement des devantures limitrophes.
- Conservation et restauration des portes et portails d'entrée que des siècles d'évolution stylistique ont produit, offrant une grande variété d'éléments : portes à doubles lames cloutées, porte à grand cadre, porte à panneaux, impostes en ferronneries, heurtoirs, etc. (Cf. inventaire en cours ville de Lyon).
- Adaptation des devantures aux caractéristiques des immeubles encore en place, sauf si intérêt patrimonial : en feuillure dans arcs (Cf. arcs de boutiques médiévales, arcades d'immeubles du XVIIème...), dans les portiques d'ateliers ; en applique sur les rez-de-chaussée filants des immeubles du XIXème ...
- Attente qualitative sur les devantures relevant d'un projet architectural en lien avec l'immeuble, les détails d'exécution seront particulièrement soignés.
- Limitation des enseignes au strict nécessaire et positionnement adapté ; teintes et textures en cohérence avec l'immeuble et l'espace public ; éclairages, etc.
- Conservation du traitement d'origine du soubassement (composition et modénature) quel que soit l'usage du rez-de-chaussée (y compris transformation en logement lorsqu'elle est admise).
- Intégration des protections volets sécurité (grilles et rideaux métalliques...).
- Réversibilité des éléments rapportés pour les commerces.
- Conservation et mise en valeur des soubassements pierre (selon l'état patrimonial de l'immeuble) ; maintien de la maçonnerie existante.
- Les éléments et installations techniques (PAC, gaines, sorties de VMC, climatiseurs, extracteurs, etc.) ne pourront être positionnés en façade sur rue et devront être intégrés au bâti. A titre exceptionnel ils pourront être admis dans les espaces non visibles du domaine public et ne présentant pas d'intérêt architectural sous réserve d'un habillage complet permettant leur parfaite insertion.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES

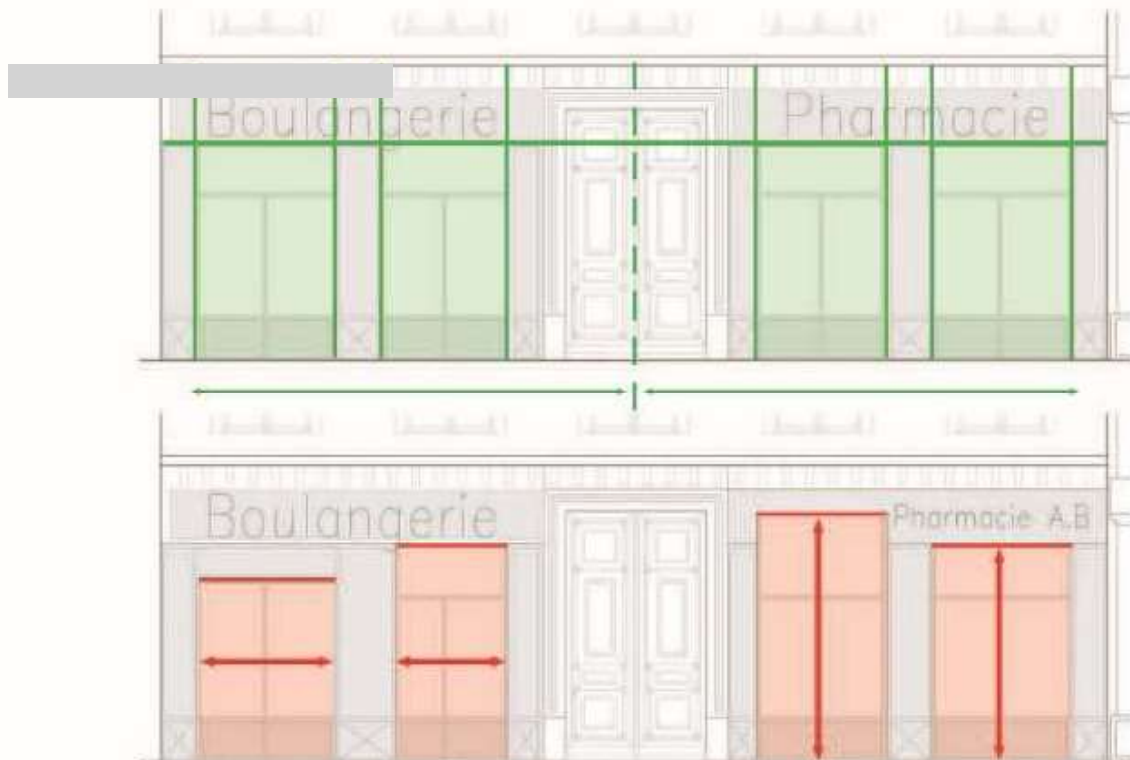


L'architecture de l'immeuble limite les dimensions de la devanture : hauteur (corniche entre rez-de-chaussée et étages) et largeur (limite séparative de l'immeuble).

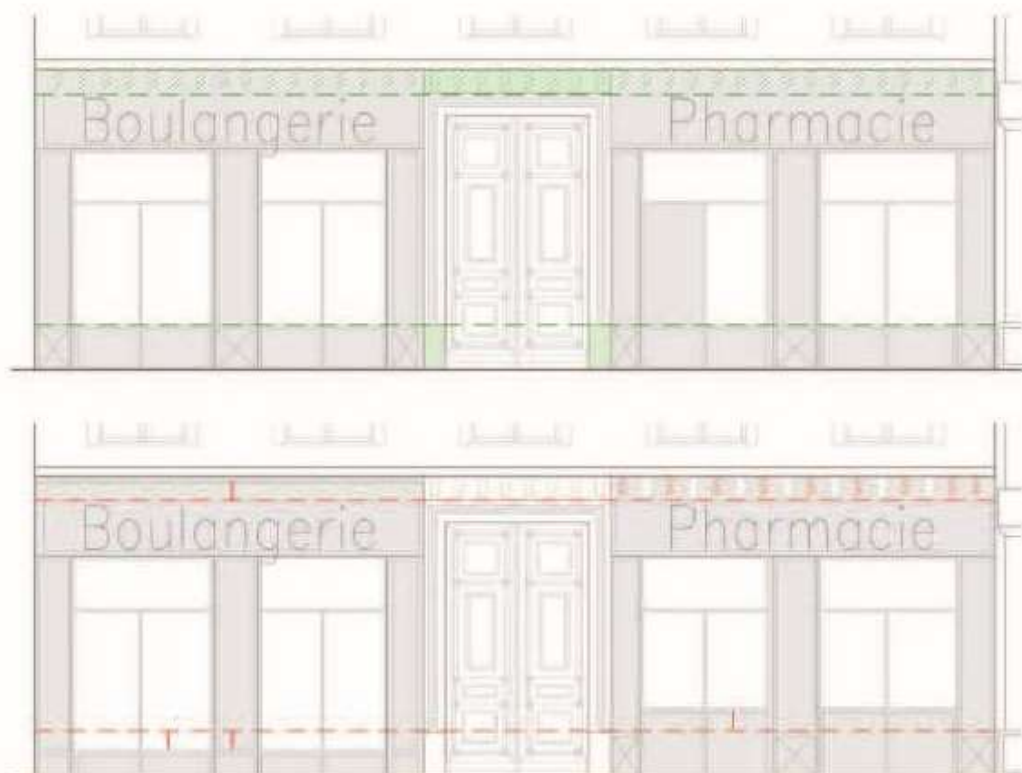


La composition du rez-de-chaussée doit respecter les pleins et vides de la façade.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES



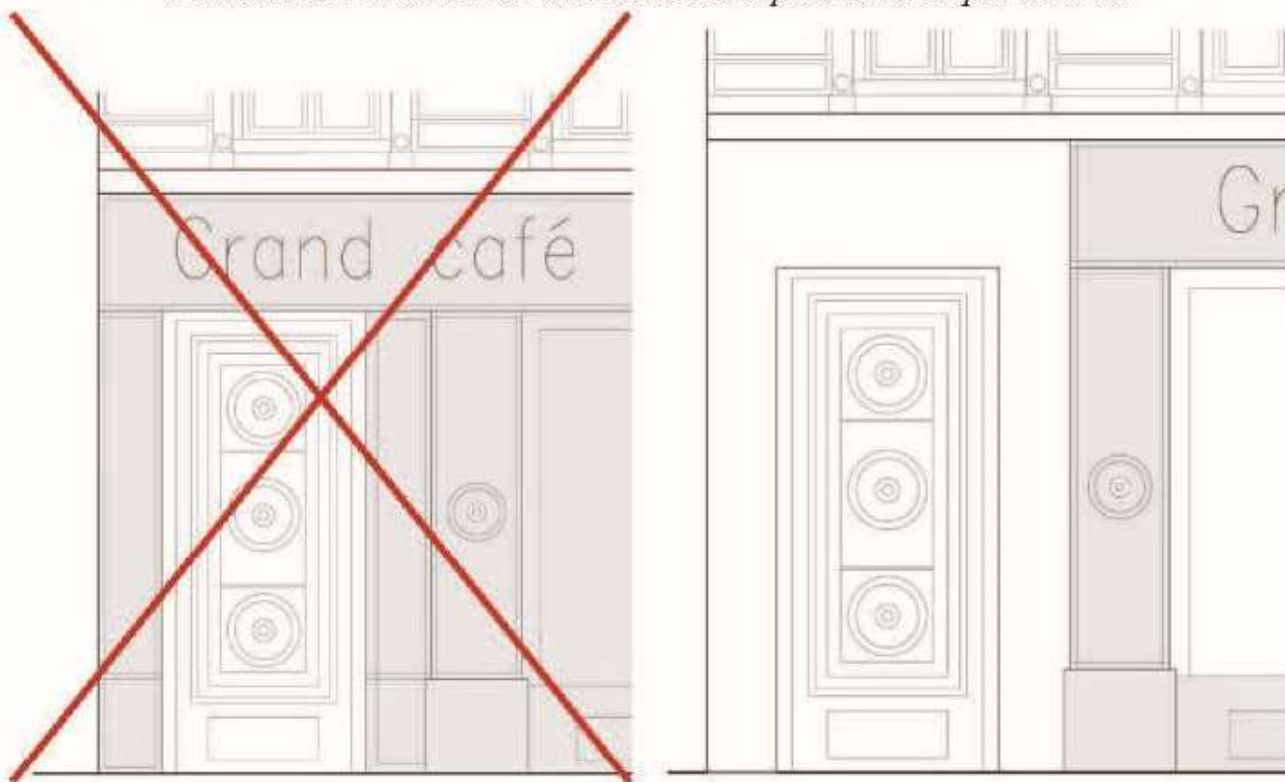
Des baies de taille identique aident à la valorisation des commerces.



Les devantures en applique ne doivent pas masquer les modénatures, et les menuiseries être identiques autant que possible (dimensions, couleurs, formes, etc.).



La position et dimension des piliers de la devanture découle de la composition de l'immeuble. La devanture est modérément plus ouverte que celui-ci.



La devanture en applique doit respecter les éléments de modénature de la façade. Porte, corniche, éléments de décor, doivent être autonomes et apparents.

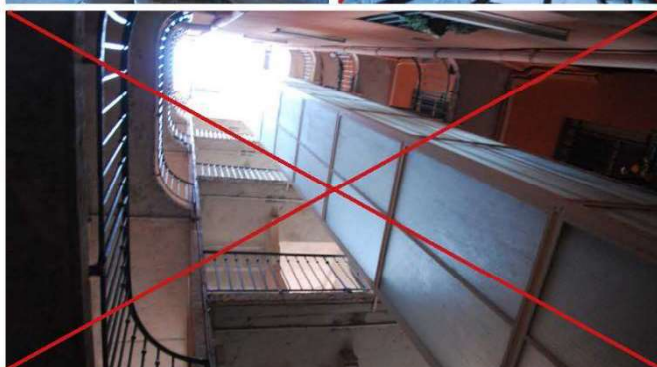
V. Circulations et organisation parcellaire : traboules, passages, cours, escaliers, galeries...

Selon les implantations des immeubles dans un tissu urbain extrêmement dense et la topographie des lieux (pentes de la Croix-Rousse, de Fourvière), les circulations sur les parcelles ont toujours été particulièrement développées, qu'elles soient privées ou semi-publiques. Passages et traboules desservant plusieurs cours et bâtiments en cœur de parcelle, traverses entre rues, circulations verticales et galeries pour desservir les édifices, halls de distribution et escaliers monumentaux : tous ces dispositifs de circulations témoignent d'une extrême inventivité et richesse au-delà de la rue.

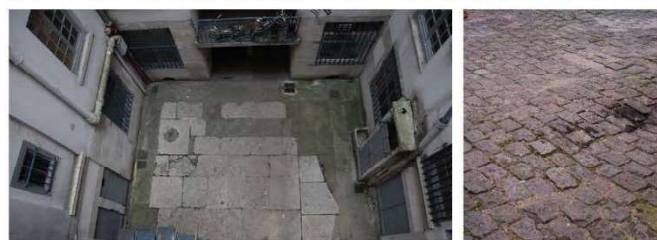
Les cours forment des espaces vides essentiels dans le tissu dense et complètent avec leur côté minéral les vides importants des jardins arrières sur les pentes.

- Conservation des emprises des passages et traboules, des galeries et des circulations verticales ; maintien des continuités de parcours et des transparences visuelles.
- Conservation ou restitution des revêtements anciens des sols des cours et passages (dalles pierres, calades, ...), favorisant la perméabilité des revêtements (hors Balmes et pentes)
- Valorisation des éléments patrimoniaux majeurs : galeries et escaliers, ouvrages en pierre de taille, sculptures, statuaire, puits, fontaines ...
- Valorisation des cours : intégrité, homogénéité, matériaux
 - retrouver le volume originel de la cour en ne maintenant pas les constructions annexes sans intérêt architectural, culturel ou historique : appentis de stockage, sanitaires, verrières, ateliers ;
 - dégagement et réouverture des baies anciennes ;
 - conservation et restitution d'un revêtement de sol cohérent avec l'architecture de la cour : grandes dalles de pierre ou calade de galets, en fonction des éléments conservés in situ et témoins d'une disposition antérieure ;
 - suppression des réseaux existants, gaines, en applique sur les façades. Ces derniers doivent être dissimulés et intégrés à l'architecture depuis l'espace de la cour ;
 - réfection d'un enduit dans les règles de l'art, en respectant les savoir-faire traditionnels et déterminé en fonction des éléments patrimoniaux à disposition.
- Maintien des emprises des cours patrimoniales : intégration des locaux annexes dans les espaces des rez-de-cour (poubelles, vélos, ...).
- Intégration des ascenseurs sans altération des qualités patrimoniales des cours et escaliers. Leur implantation dans les bâtiments se fera en priorité dans les parties privatives. Dans tous les cas, les cages d'ascenseurs ne dépasseront le forjet et seront conçues comme un projet architectural.
- Conservation et mise en valeur des halls et escaliers des immeubles (revêtements, décors, peintures, ferronneries, mosaïques...).
- Les éléments et installations techniques (PAC, gaines, sorties de VMC, climatiseurs, extracteurs, descentes d'eaux pluviales, etc.) ne pourront être positionnés en façade et devront être intégrés au bâti. A titre exceptionnel ils pourront être admis dans les espaces non visibles du domaine public et ne présentant pas d'intérêt architectural sous réserve d'un habillage complet permettant leur parfaite insertion.

PRINCIPES D'AMENAGEMENTS ET DISPOSITIONS SPECIFIQUES



L'installation d'ascenseurs ne peut porter préjudice aux cours remarquables et exceptionnelles, de même qu'aux escaliers remarquables et exceptionnels.



Quelques revêtements de sols traditionnels lyonnais, équipant rues, places et cours.



Les traboules forment des circulations continues. La continuité visuelle des espaces doit être maintenue.



Quelques éléments devant être ciblés lors de travaux : gaines d'aération, installations électriques, appareils de climatisation... ces éléments doivent être intégrés. Les appendices «parasites» pourraient être démolis pour valoriser la cour.



Une cour remarquable, rue Royale. Il est important d'encadrer les travaux de manière à conserver les qualités réelles de ces espaces : revêtements, intégration des équipements techniques, conservation des éléments de caractère (pompes, puits)...